

HAUSSE DES TRANSACTIONS DE 71%
DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 2024

Le paiement mobile se déploie

Les opérations de paiement mobile ont dépassé 12,5 millions transactions au cours du premier trimestre de l'année en cours, contre 7,6 millions d'opérations durant la même période de 2023, soit une progression de 71%, selon des données publiées par le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) sur son site web. P 3



BEM ET BAC 2024

**Les résultats annoncés
respectivement le 29
juin et le 20 juillet au
plus tard**

Les résultats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, session 2024, seront respectivement annoncés le 29 juin et le 20 juillet au plus tard. C'est ce que le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a révélé avant-hier lors d'une émission de la télévision algérienne.

P 2

TRAITEMENT DES CONTENTIEUX
DOUANIERS

**La nécessaire
coordination
Douanes/Justice**

Le ministre des Finances Laaziz Faïd a affirmé, avant-hier, lors d'une rencontre nationale intitulée "Douanes-Justice 2024", que celles-ci (les rencontres) entre les deux secteurs contribuent à trouver des solutions pour un meilleur traitement des problématiques en matière de contentieux douaniers ce qui permettra de mieux gérer les procédures de règlement des affaires au profit du Trésor et de l'intérêt général.

P 5

PORT D'ALGER

**Hausse du mouvement
des navires et du trafic de
marchandises au 1er
trimestre**



L'Entreprise portuaire d'Alger (Epal) a enregistré, au cours du premier trimestre 2024, une hausse aussi bien pour le mouvement des navires que pour le trafic de marchandises, avec une progression significative (+11,67%) des conteneurs traités à l'export, indique l'entreprise dans le dernier numéro de sa revue.

P 3

AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES
DE PRÈS DE 6 MILLIARDS DA
Alliance Assurance
poursuit sa croissance
en 2023 P 3

ALGERAC
**Signature de deux conventions
de coopération avec le SOAC
WAAS et la DGRSDT P 5**

JOURNÉE MONDIALE DE
L'ENVIRONNEMENT
**Sonatrach organise une
campagne de reboisement
à Dounia Parc P**

GENDARMERIE
NATIONALE

Mise en place
d'un dispositif
spécial pour
l'examen du
BAC

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a adopté, en prévision du déroulement des épreuves du baccalauréat prévus à partir de dimanche, une série de mesures au niveau national visant à sécuriser les périmètres des établissements scolaires, et ce, à travers l'intensification des patrouilles de contrôle et la facilitation de la circulation sur les axes menant aux centres d'examen", indique, samedi, un communiqué des mêmes services. La même source a précisé que "les services de la Gendarmerie nationale ont procédé à la mise en place d'un large dispositif prévoyant le déploiement d'unités fixes et mobiles pour garantir une sécurité de proximité efficace et efficiente". Ce dispositif repose également sur "la sécurisation des centres d'examen et leurs périmètres, l'accompagnement et la protection de l'opération de distribution des sujets des épreuves à partir des sièges des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen, outre la protection des sujets transportés par voie aérienne au profit des centres situés dans les régions sahariennes et la sécurisation du transport des copies des réponses à partir des centres d'examen vers les centres de correction". Ces opérations seront accompagnées "d'activités de sensibilisation des candidats menées par des unités spécialisées de la Gendarmerie nationale (unités de sécurité routière et brigades de protection des mineurs), en sus de la sécurisation des endroits où se trouvent les candidats. Le Commandement de la Gendarmerie nationale rappelle le numéro vert 1055 mis à la disposition des citoyens pour toute demande de secours, d'assistance ou d'intervention, ainsi que la page Facebook "Tariki" pour consulter l'état des routes durant les jours d'examen, conclut le communiqué.

BEM ET BAC 2024

Les résultats annoncés
respectivement le 29 juin
et le 20 juillet au plus tard

Les résultats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, session 2024, seront respectivement annoncés le 29 juin et le 20 juillet au plus tard. C'est ce que le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a révélé avant-hier lors d'une émission de la télévision algérienne.

Synthèse Slimane T

Il a affirmé que les résultats de l'examen du Baccalauréat «seront annoncés le 20 juillet au plus tard», soulignant la bonne préparation de cet examen important. Concernant les résultats du BEM, le ministre a affirmé que «la stabilité des cours, l'achèvement du programme dans les délais impartis et les bonnes conditions dans lesquelles se sont déroulées les épreuves auront certainement un impact positif sur les résultats», ajoutant que «l'ouverture des centres de correction est prévue pour le 11 juin en cours, et l'annonce des résultats pour le 29 juin au plus tard». Le ministre a indiqué que la présente session connaît des nouveautés comme l'introduction du baccalauréat filière «Arts», et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notant que «146 élèves inscrits à cette filière passeront l'examen». «Une quatrième correction est également prévue pour cette session avec l'adoption de la numérisation des opérations d'enregistrement dans le cadre de l'objectif +zero papier+», a-t-il fait sa-

voir. Le ministre a également indiqué que l'opération de numérisation «est un dossier d'Etat qui concerne tous les secteurs et avance avec une cadence accélérée», ajoutant que son secteur «est sur le point de finaliser le processus de numérisation de tout ce qui a trait notamment à la pédagogie, l'administration, l'organisation et aux structures pour réaliser la transparence, réduire les coûts, gagner du temps et mieux contrôler la crédibilité des opérations». Il a évoqué à ce propos «l'organisation du mouvement des personnels et de la rentrée scolaire dans de bonnes conditions, en consacrant l'égalité des chances et en évitant les recours, outre l'opération d'orientation, dernière opération à être numérisée», a-t-il dit, pour une économie de temps et d'efforts, et aussi pour orienter l'élève vers la filière qui correspond à ses souhaits et ses capacités. Dans ce cadre, il a mis en avant l'orientation scientifique et technologique de l'Etat et la création des écoles supérieures de mathématiques et de l'intelligence artificielle (IA) et autres écoles «qui ont boosté l'engouement pour les filières mathématiques et maths-techniques, le taux d'orientation ayant atteint 10% pour la filière

mathématiques et 15% pour les maths-techniques. Ce taux devrait atteindre 20% lors de cette session conformément à la politique clairovoyante du président de la République», a-t-il souligné. S'agissant de la prochaine rentrée scolaire, le ministre a indiqué que «des réformes étudiées et ciblées seront mises en œuvre, notamment à travers l'allègement des programmes d'enseignement primaire, et du poids du cartable, l'augmentation du volume des activités artistiques fixé à 7% pour atteindre 20 %, avec l'ajout d'une deuxième heure au volume horaire consacré à l'éducation physique et sportive. Il sera également procédé à l'édition d'un livre scolaire de langue anglaise, outre la dotation de 1700 écoles primaires de tablettes électroniques, la distribution gratuite du livre numérique, et l'organisation d'un examen d'évaluation des acquis pour les élèves des 1e, 2e et 3e années du primaire. Rappelant qu'un million 24 milles élèves rejoindront les bancs de l'école à la prochaine rentrée scolaire, le ministre a annoncé qu'à partir de l'année scolaire 2024/2025, «l'admission en classe préparatoire sera accessible à tous, sans exception».

CRA

Atelier de formation au profit des coordinateurs
de gestion des catastrophes naturelles

Les coordinateurs locaux de gestion des catastrophes naturelles de Fouka (Tipasa) ont bénéficié d'une session de formation organisée par le Croissant-Rouge algérien (CRA), en partenariat avec les associations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, selon les organi-

sateurs, ajoutant que les activités de cette session ont pris fin samedi. Le directeur des programmes du CRA, Mansour Laribi, a révélé, lors de cette session présidée par la présidente de cette institution humanitaire, Ibtissem Hamlaoui, que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une

série de formations lancées par le CRA dans l'objectif de renforcer les compétences et les capacités de l'organisation dans la gestion des catastrophes naturelles. Cette session de formation, destinée aux coordinateurs locaux de gestion des catastrophes naturelles, est la 5e du

genre après des formations précédentes organisées par le CRA au Centre de regroupement des élites sportives de Fouka, dont ont bénéficié les psychiatres, les formateurs aux premiers secours et les volontaires.

EXAMEN DU BACCALAURÉAT POUR LES DÉTENUS

Zreb donne le coup d'envoi officiel depuis Tebessa

Le Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Essaid Zreb, a donné dimanche depuis Tebessa, le coup d'envoi officiel de l'examen du baccalauréat (session de juin 2024) pour la catégorie des détenus à l'échelle nationale. Les enveloppes contenant les sujets de langue arabe ont été décachées à l'établissement de rééducation et de réinsertion de la commune de Bir El-Ater, sous la supervision de M. Zreb qui était accompagné du wali de Tebessa, Said Khalil, du procureur général près la cour de Tebessa, Mohamed Djamil Aissaoui, et du directeur de l'éducation, Lakhdar Ben Mazouz. Après s'être enquis des conditions du déroulement de l'examen, le directeur général de l'administration pénitentiaire

a affirmé que dans le cadre d'une coordination entre les secteurs de la justice et de l'éducation nationale, "toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour permettre aux candidats purgeant une peine dans les établissements de rééducation de passer les épreuves dans les meilleures conditions". M. Zreb a souligné que la scolarisation des détenus et l'élévation de leur niveau d'instruction occupent "une place importante" dans les différents établissements de rééducation dont les responsables veillent à réunir les conditions d'une réinsertion réussie de cette catégorie dans la société, dès leur libération. Il a également noté que le ministère de la Justice, représenté par l'administration pénitentiaire, s'est engagé à satisfaire à toutes les condi-

tions nécessaires à un enseignement de qualité, dans les différents paliers, en équipant, notamment, les salles de classe et en affectant des enseignants, en coordination avec le secteur de l'éducation nationale. Selon le même responsable, il est enregistré, lors de la session de juin 2024, pas moins de 6.890 candidats-détenus dans les établissements de rééducation, parmi lesquels 4 mineurs, répartis dans 54 établissements à l'échelle du pays. "Pas moins de 44.845 détenus ont suivi, cette année, leur scolarisation dans les différents paliers de l'enseignement, encadré par 1.273 enseignants", a encore indiqué le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion.

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

HAUSSE DES TRANSACTIONS DE 71% DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 2024

Le paiement mobile se déploie

Les opérations de paiement mobile ont dépassé 12,5 millions transactions au cours du premier trimestre de l'année en cours, contre 7,6 millions d'opérations durant la même période de 2023, soit une progression de 71%, selon des données publiées par le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) sur son site web.

Par Sirine R

La valeur des transactions de ce nouveau mode de paiement, qui commence à se généraliser, a dépassé 9,3 milliards DA sur les trois premiers mois de l'année en cours comparativement à environ 5,5 milliards DA durant le premier trimestre de 2023, ajoute la même source.

Quant aux transferts d'argent via mobile (entre clients du même établissement financier), ils se sont élevés, pour la même période, à plus de 7,2 millions d'opérations pour une valeur dépassant 106 milliards de Da, soit une hausse de 140% et de 187% respectivement sur un an. Limité auparavant entre les clients de la même banque ou d'établissement financier, le paiement mobile a récemment été rendu interoperable. Lors du lancement de ce service le 6 juin dernier, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé qu'il (le service) était susceptible de créer une «véritable révolution numérique» dans le domaine financier et bancaire en offrant des «services numériques rapides, faciles à utiliser et sécurisés pour les citoyens». Il a précisé que les services de paiement automatisés par téléphone portable sont le résultat de lancement d'un plan d'action et d'une stratégie précise dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire relatives au développement de la stratégie nationale de paiement électronique et de sa mise en



œuvre, afin de renforcer le crédit et l'inclusion financière en Algérie. En effet, le lancement du service marque une deuxième étape dans la modernisation et le développement des modes de paiement en fournissant un convertisseur de services de paiement et de transferts en reliant toutes les applications des banques et de la Poste algérienne au téléphone. Concernant le paiement via internet, lui aussi, il enregistre une hausse dans le sillage de la progression du nombre des web marchands à 510 opérateurs, contre 337 web marchands au cours du premier trimestre de l'année écoulée, selon le bilan de Gie Monétique.

Ainsi, le nombre des transactions durant

le premier trimestre de l'année en cours a atteint 3,2 millions d'opérations (+18%) pour une valeur totalisant 9,3 milliards Da (+63%), réparties sur les activités de télécommunications, le transport, les assurances, les factures, les services administratifs, les services, vente de biens, et sports et loisirs.

S'agissant des opérations du paiement via les terminaux de paiement électronique (TPE), elles ont totalisé plus de 1,3 millions transactions (+55%) pour une valeur dépassant 10 mds de Da (+49%), parallèlement à une progression du nombre des terminaux à 53756 appareils, en hausse de 4726 TPE comparativement au 1er trimestre de l'année dernière.

Pour ce qui est des opérations de retrait sur les distributeurs automatiques de billets (DAB) durant le premier trimestre, leur nombre a dépassé les 45 millions d'opérations avec une valeur de plus de 860 milliards DA alors que le nombre de DAB a atteint 3868 appareils en hausse de 155 distributeurs sur un an.

Créé en 2014, le groupement Gie Monétique est composé de 18 banques en plus d'Algérie poste, et auquel la Banque d'Algérie (BA) contribue en tant que membre non-adhérent afin de s'assurer de la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur.

Cet organisme conduit le système monétique pour le promouvoir via la généralisation l'utilisation des moyens de paiement électronique.

PORT D'ALGER

Hausse du mouvement des navires et du trafic de marchandises au 1^{er} trimestre

L'Entreprise portuaire d'Alger (Epal) a enregistré, au cours du premier trimestre 2024, une hausse aussi bien pour le mouvement des navires que pour le trafic de marchandises, avec une progression significative (+11,67%) des conteneurs traités à l'export, indique l'entreprise dans le dernier numéro de sa revue.

Entre janvier et mars, le nombre de navires ayant accosté au niveau de la principale infrastructure portuaire du pays a atteint 393 navires dont 314 opérants, soit 100% de l'objectif fixé, à savoir une hausse de 4,24% comparativement au même trimestre 2023, relèvent ces données publiées sur le site web de l'Epal.

Pour ce qui est du trafic global de marchandises, il s'est établi à 1,93 million de tonnes, marquant une augmentation de 4,57% en comparaison avec la même période de l'année passée, une évolution "due essentiellement à l'accroissement du trafic des produits conteneurs

et des hydrocarbures", explique la même source. Les marchandises débarquées ont affiché un volume de 1.588.409 tonnes (+3,14%) tandis que celles embarquées (exportées) ont totalisé durant le premier trimestre 347.111 tonnes contre 310.836 tonnes au premier trimestre 2023 (+11,67%), portées principalement par l'augmentation de l'exportation des conteneurs et des hydrocarbures.

S'agissant du trafic de conteneurs traités par l'Epal, le bilan fait état d'un total de 64.917 Equivalent vingt pieds (EVP) réceptionnés pour une prévision de 66.735 EVP, soit 97% d'atteinte d'objectif, notant que ce type de trafic portuaire a progressé de 16% entre janvier et mars. En volume, le tonnage brut des conteneurs traités entre janvier et mars a atteint 535.739 tonnes, relève l'Epal qui indique que ces données font ressortir "des variations positives respectives de (+6,97%) et (+4,02%) pour le tonnage brut et le

tonnage net comparé au premier trimestre 2023". En outre, le taux de conteneurisation enregistré sur les trois premiers mois de l'année en cours était de 94% contre 95% au cours de la même période 2023. La publication institutionnelle a mis l'accent notamment sur les investissements lancés par l'Epal ces dernières années en vue de renforcer sa capacité opérationnelle et qui ont permis, entres autres, la réhabilitation de plusieurs quais optimisant ainsi l'utilisation de l'espace portuaire, mais aussi d'augmenter la capacité d'accueil des navires. Cet effort "contribue à attirer davantage de trafic maritime.

Cette efficacité accrue réduit les temps d'attente des navires au port, ce qui se traduit par une meilleure rotation des marchandises et une augmentation globale du volume traité, en renforçant la compétitivité du port d'Alger sur la scène régionale", souligne la revue.

R E.

AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PRÈS DE 6 MILLIARDS DA Alliance Assurance poursuit sa croissance en 2023

La compagnie Alliance Assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 5,851 milliards DA en 2023, soit un taux de croissance de +7.4 % par rapport à l'année financière 2022, a indiqué la société dans un communiqué adressé à notre rédaction. Ces chiffres ont été révélés lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle d'Alliance Assurance tenue le 6 juin dernier à Alger, sous la présidence de Hassen KHELIFATI, Président-Directeur Général.

Lors de cette Assemblée, les actionnaires présents ou dûment représentés formant le 4/5 du total actions pris en compte pour le calcul du quorum ont pris connaissance du bilan d'activités de la compagnie ainsi que de ses différents travaux menés durant l'exercice 2023. En outre, la compagnie a réalisé un résultat net de 439,99 millions DZD au 31 décembre 2023 (VS 542,97 millions DZD au 31 décembre 2022).

S'agissant des dividendes, l'Assemblée a approuvé la distribution d'une rétribution de 30 DZD par action au titre de l'exercice 2023 (contre 35 DZD en 2022). En vertu du délai légal du versement des dividendes, Alliance Assurances informe l'ensemble de ses actionnaires que leurs dividendes seront mis au paiement avant le 30 septembre 2024.

À l'issue des échanges constructifs et cordiaux entre les membres du Conseil d'administration et les actionnaires, ces derniers ont unanimement adopté toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration, indique la même source.

Y étaient présents des actionnaires, les membres du Conseil d'administration, les commissaires au compte, des représentants de la Bourse d'Alger, de la COSOB, des banques ainsi que des cadres de la compagnie. « Alliance Assurances se réjouit de ce résultat positif qui n'aurait pu voir le jour sans le travail accompli par l'ensemble de ses équipes et son réseau commercial ainsi qu'à sa discipline dans l'exécution de sa stratégie financière. Une stratégie axée sur l'excellence commerciale à travers les nouvelles technologies et l'IA qui représentent aujourd'hui des piliers centraux dans la vision d'Alliance Assurances», lit-on dans le même communiqué.

Conformément au point 23 des 54 engagements du programme du président de la République qui vise à l'amélioration et la modernisation du secteur de l'assurance, «Alliance Assurances poursuit toujours son engagement pour la transition numérique et ne lésine pas sur les moyens pour accompagner la promotion et la modernisation du secteur de l'assurance dans sa globalité».

Z R.

COMMERCE

Lancement d'un nouvel espace en ligne au service des importateurs

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a annoncé, samedi dans un communiqué, l'ouverture d'un nouvel espace au service des importateurs sur la plateforme du suivi du document de domiciliation bancaire pour les matières premières et les marchandises destinées à la revente en l'état. "Ce nouvel espace permet aux importateurs de soumettre leurs différentes préoccupations et interrogations relatifs aux procédures de domiciliation bancaire, à l'instar de la prolongation des délais, du changement de banque et de la modification des factures, facilitant ainsi l'opération visant à obtenir les informations requises avec rapidité et efficacité", note le communiqué. Ce nouvel espace intervient "dans le cadre du parachèvement de la numérisation des procédures administratives, pour une prise en charge optimale des préoccupations des opérateurs économiques, en plus de s'inscrire parmi les efforts du ministère qui tendent à améliorer les services offerts aux opérateurs économiques", selon la même source. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations invite tous les importateurs à soumettre leurs préoccupations via ce nouvel espace, sans besoin de se déplacer vers les différents services concernés.

YACINE EL-MAHDI OUALID

L'importance d'accompagner l'activité entrepreneuriale et la dynamique économique soulignée

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a souligné, samedi à Adrar, la détermination de son secteur d'assurer l'accompagnement de l'activité entrepreneuriale et la dynamique économique que connaît la wilaya. S'exprimant dans son allocution qu'il a prononcée, lors de l'ouverture d'un salon régional des micro-activités, organisé par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) au théâtre régional d'Adrar, M. Oualid a souligné que "son secteur s'attèle à accompagner l'activité entrepreneuriale et la dynamique économique que connaît la wilaya notamment dans l'agriculture et l'industrie". Cet accompagnement comprend la formation et le financement des porteurs de projets, ainsi il sera procédé en marge de son salon au lancement de la plateforme "Tamkine" dédiée à l'accompagnement de proximité et le financement des projets, en plus d'autres mesures qui ont été prises pour le financement des micro-en-

treprises, a-t-il ajouté. M. Oualid a indiqué dans ce sens qu'en application des instructions des hautes autorités du pays, il est prévu l'ouverture d'une antenne régionale relevant du Fonds algérien des startups (ASF) à Adrar, en plus de la préparation de l'organisation d'une rencontre nationale dans les prochains jours, sur les nouvelles technologies en agriculture, avec la participation de startups et porteurs de projets innovants, et ce, afin de permettre au secteur agricole de bénéficier de technologies développées localement, a-t-il fait savoir. Le ministre a, à cette occasion, souligné que son département ministériel accorde une grande importance à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes pour contribuer à la création de richesses et de l'emploi, notant que la wilaya d'Adrar a enregistré depuis 2020 le financement de plus de 1.500 micro-projets par le biais de l'ANGEM, dont 609 activant dans l'agriculture. A ce titre, le ministre a affirmé que son

département s'engage à promouvoir le programme ambitieux initié par la wilaya dans l'agriculture, portant sur l'attribution de petites parcelles de terrain aux jeunes désireux de créer de micro-entreprises de production de la tomate au niveau du périmètre agricole Mraguen (Nord d'Adrar), tout en leur garantissant l'accompagnement nécessaire. M. Oualid a, en outre, estimé que le domaine des start-up lui aussi a connu une croissance dans cette wilaya de l'extrême Sud du pays, précisant que ce constat est justifié notamment par l'accompagnement de l'université "Ahmed Drayia" d'Adrar aux porteurs de projets innovants, notant que 39 étudiants sont des porteurs de projets innovants en plus d'une Start-up ont été labélisés, alors que le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et l'incubateur d'affaires ont fait état d'un total de 69 porteurs de projets accompagnés par des cadres de l'université et ceux de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. (NESDA).

TAMANRASSET

Futur pôle de santé par excellence

La wilaya de Tamanrasset est en passe de devenir "un pôle de santé par excellence" grâce au renforcement de ses structures sanitaires par plusieurs spécialités et la prise en charge totale de ses habitants, qui n'auront plus à se déplacer dans d'autres wilayas, a affirmé, samedi depuis Tamanrasset, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya du grand Sud, accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ka-

mel Baddari, M. Saihi a précisé que Tamanrasset sera bientôt dotée de plusieurs structures de santé, dont certaines sont déjà en cours d'équipement, tandis que d'autres seront prochainement lancées, ce qui permettra à la wilaya, a-t-il dit, de devenir "un pôle de santé par excellence". Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le ministre de la Santé a indiqué qu'au cours des quatre (4) dernières années, l'Etat avait consenti de grands efforts dans tous les secteurs, citant à titre d'exemple, après avoir inspecté l'hôpital de 240 lits en cours d'équipement, l'Institut de

formation en paramédical, d'une capacité de 300 places pédagogiques, qui sera prochainement équipé, et la réalisation et l'équipement d'un établissement hospitalier spécialisé, d'une capacité de 60 lits, d'un centre de référence dans la vaccination et d'un centre d'oncologie. Il a aussi évoqué l'éventuelle ouverture d'une formation en médecine dans cette wilaya, ainsi que dans d'autres spécialités dont le secteur de la santé a besoin, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

RACCORDEMENT DE LA VILLE DE TIARET AU BASSIN DU CHOTT CHERGUI

Le projet de confiée à la société Cosider Canalisations

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal a annoncé, samedi à Tiaret, qu'une tranche du projet de raccordement du chef-lieu de wilaya au bassin du Chott Chergui, sur une longueur de 8 km, a été confiée à l'entreprise publique Cosider Canalisations pour garantir la mise en exploitation de ce projet à la fin de cette semaine. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que les travailleurs de cette entreprise ont effectivement entamé les travaux, en vue de la réception du projet, s'étendant sur une distance globale de 42 km, dans les délais annoncés précédemment, soit l'Aïd El Adha. Il a indiqué que, lors de sa dernière visite dans la wilaya de Tiaret en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "le réseau de l'eau potable (AEP) de la wilaya a été renforcé par 8.000 m3 d'eau, grâce à l'entrée en service de plusieurs forages et le raccordement de puits agricoles, ainsi qu'un forage relevant de l'entreprise de production des eaux minérales de Ladjard avec des adductions, ce qui a augmenté la quantité disponible à 16.000 m3/jour au lieu de 8.000 m3.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 09 جوان 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 09 Juin 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة			المنتجات
Produits	DA / Kg	متوسط	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	74	85	63	البطاطا
	Tomate	85	97	74	الطماطم
	Oignon sec	74	83	66	البصل الجاف
	Ail sec	402	468	336	الثوم الجاف
	Ail vert	113	128	98	الثوم الأخضر
	Carotte	69	77	61	الجزر
	Navet	105	117	94	لفت
	Poivron	130	143	116	الفلفل الأخضر
	Piment	149	169	130	الفلفل الحار
	Courgette	89	100	78	الكوسة
	Haricot vert	203	220	186	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	132	145	120	الخس
Fruits frais	Pomme locale	461	576	345	التفاح المحلي
	Datte	573	709	438	التمر
	Melon	129	146	112	البطيخ الأصفر
	Pastèque	87	100	74	البطيخ الأحمر
	Banane	320	336	304	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1699	1838	1560	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	338	352	324	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	95	101	90	حليب البقر (لتر)

TRAITEMENT DES CONTENTIEUX DOUANIERS

La nécessaire coordination Douanes/Justice

Le ministre des Finances LaazizFaïd a affirmé, avant-hier, lors d'une rencontre nationale intitulée "Douanes-Justice 2024", que celles-ci (les rencontres) entre les deux secteurs contribuent à trouver des solutions pour un meilleur traitement des problématiques en matière de contentieux douaniers ce qui permettra de mieux gérer les procédures de règlement des affaires au profit du Trésor et de l'intérêt général. L'occasion pour le Ministre en question d'affirmer que les douanes «sont un appareil important sur lequel compte l'État, pour l'élaboration et la concrétisation de la politique économique et commerciale du pays, sur la base des statistiques du commerce extérieur établies par ses services».

Par Réda Hadi

Le développement de la coordination et de la coopération entre les Douanes et le secteur de la Justice a été au centre d'une rencontre nationale organisée, samedi à Alger, consacrée essentiellement à l'examen des contentieux douaniers.

Le ministre des Finances a précisé dans son allocution prononcée à cette occasion que les rencontres entre les secteurs des Douanes et de la Justice permettront de définir le cadre général pour consacrer les bases de la coordination entre les deux corps, par souci de prendre en charge de manière continue les différentes questions juridiques et opérationnelles enregistrées dans plusieurs domaines d'intérêt commun dans le cadre du respect de la justice et des droits des parties.

Le directeur général des Douanes, le général-major, AbdelhafidhBakhouché, a souligné que l'intensification des rencontres bilatérales entre les services des douanes et de la justice a permis «de traiter de nombreux dossiers et d'obtenir des résultats positifs, notamment en matière de traitement des contentieux et d'encouragement de la conciliation, «en tant qu'une des orientations de la politique pénale et comme procédure efficace pour mettre fin aux contentieux à l'amiable».

Les missions de ce corps exigent une coordination durable avec les différents secteurs et institutions de l'Etat, observe Faïd «dans un cadre participatif basé sur l'échange des expériences et connaissances», rappelant les orientations du Président de la République dans ses différents discours, notamment à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire. En ce sens, il a mis en avant la relation de coopération établie entre le secteur de la justice et la Direction générale des douanes.

Intervenant à cette occasion, le directeur général des Douanes, a rappelé que la coordination et la coopération entre les deux secteurs a donné "des résultats très positifs", notamment en matière de "traitement des contentieux et pour encourager la conciliation douanière comme étant "l'une des orientations de la politique pénale et en tant que mesure efficace pour le règlement des litiges douaniers à l'amiable".

De son côté, le premier président de la Cour suprême a indiqué que cet événement est désormais une tradition annuelle et constitue un "jalon essentiel pour la coopération entre ces deux secteurs", saluant les efforts communs des deux corps et le "rôle important" des douanes dans la protection du pays contre les crimes économiques.

M. Mamouni a rappelé les réformes prévues dans le Code de procédure pénale dans son volet lié aux prérogatives des procureurs de la République de procéder, avec célérité, à l'affectation des marchandises saisies pour éviter leur détérioration. "Il est inconcevable que des marchandises saisies restent sans affectation pendant des années", a-t-il estimé.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a soutenu que «le secteur de la justice, avec toutes ses composantes, a franchi de grands pas dans plusieurs domaines afin de s'adapter aux mutations que connaît la société algérienne sur tous les plans», saluant ses efforts considérables dans la promotion des prestations judiciaires ainsi que l'instauration de son rôle souverain et l'instauration d'un Etat de droit.

Exécution rigoureuse de la législation et de la réglementation

Des instructions ont été données à tous les services douaniers pour l'organisation de réunions

avec les services de la justice dans le souci d'appliquer sur le terrain les recommandations d'une manière participative pour l'instauration de mécanismes de coordination qui visent essentiellement à la prise en charge des préoccupations exposées, notamment les affaires spécifiques liées au contentieux qui nécessitent une étude spéciale.

L'objectif donc de cette rencontre était d'aboutir à des solutions pour régler toutes les affaires en suspens au niveau des juridictions et de vider l'ensemble des entrepôts de l'administration des Douanes grâce à l'accélération de l'émission des décisions judiciaires au niveau des différentes juridictions.

Présentant le bilan des solutions proposées et des efforts consentis entre les services des Douanes et le secteur de la Justice pour résoudre les contentieux douaniers, le sous-directeur des contentieux à la DGD, le contrôleur général Abderrahmane Hamdi, a fait état du traitement de "11.306 demandes de conciliation douanière au cours de l'année 2023, avec une hausse de 40% par rapport à l'année 2022", soulignant que ces efforts s'inscrivaient dans le cadre de l'encouragement et de la promotion de la conciliation douanière comme alternative au règlement des contentieux, en vue d'augmenter le taux de recouvrement, d'assurer des revenus au Trésor public, et de régler les dossiers en suspens.

Actuellement, les deux secteurs examinent la possibilité de permettre le suivi électronique des affaires impliquant les services des Douanes, la notification des convocations et la remise des jugements et des décisions de justice en ligne, outre la possibilité de soumettre des demandes pour obtenir des ordonnances qui autorisent, entre autres, la vente des marchandises saisies devant le président du tribunal en ligne.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Sonatrach organise une campagne de reboisement à Dounia Parc

La Direction santé, sécurité et environnement relevant de la Direction générale de Sonatrach a organisé une campagne de reboisement à Dounia Parc (Alger), à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, a indiqué dimanche un communiqué du groupe public. Cette opération menée samedi, en coordination avec les services de la Direction des forêts de la wilaya d'Alger et avec la participation des familles des travailleurs du groupe, s'inscrit dans le cadre du programme établi par Sonatrach à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement dans le cadre de ses efforts visant à contribuer à la préservation de l'environnement via des campagnes de reboisement et de sensibilisation aux dangers de la désertification, précise le communiqué. Cette opération a été encadrée par des ingénieurs et des agents de la Direction des forêts de la wilaya d'Alger, qui, outre leur soutien technique et logistique, ont initié les participants à la plantation d'arbustes et les ont sensibilisés à l'importance du reboisement dans la préservation de l'équilibre écologique. L'événement a aussi été marqué par des ateliers pédagogiques et des activités ludiques pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement. Après avoir rappelé que d'autres campagnes de reboisement avaient été organisées auparavant par la Direction santé, sécurité et environnement au niveau des installations du groupe, le communiqué a souligné que pareilles initiatives incarnaient les principes de Sonatrach "en tant qu'entreprise citoyenne engagée dans la protection de l'environnement".

ALGERAC

Signature de deux conventions de coopération avec le SOAC WAAS et la DGRSDT

L'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) a procédé, samedi à Alger, à la signature de deux conventions de coopération avec le Système ouest africain d'accréditation (SOAC WAAS), et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Ces conventions ont été signées en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'accréditation, qui coïncide avec le 8 juin de chaque année.

La première convention de coopération a été paraphée par Wafa Boulesnane, chargée de la gestion d'Algerac avec le représentant résident permanent et directeur général du Système ouest africain d'accréditation (SOAC WAAS), Marcel Gbaguidi.

La convention vise à renforcer les synergies entre les deux entités dans le cadre des activités d'accréditation et de promotion de l'accréditation par le biais d'échanges d'informa-

tions et d'expériences, a-t-on précisé lors de la cérémonie de signature. Elle a aussi pour objectif de développer une coopération technique entre les deux parties en vue de renforcer les domaines de la formation des compétences dans le domaine de l'évaluation de la conformité. Cette organisation africaine regroupe huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et le Togo) et active depuis 2018 en faveur de l'harmonisation des activités d'accréditation.

La seconde convention a été paraphée par la chargée de gestion d'Algerac, Wafa Boulesnane, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Bouhicha. Dans le cadre de cette convention, Algerac s'engage à fédérer un certain nombre de laboratoires et centres de recherche et de développement relevant du ministère de l'Enseignement supérieur pour "bénéficier d'une démarche d'accréditation en vue de prouver leur compétence, renfor-

cer leur compétitivité et maintenir un standard élevé en qualité et en performance".

Les deux conventions ont été signées en présence du chargé de la direction générale de la promotion de la qualité, de l'innovation, et de la sécurité industrielle, au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Karim Djelili, en qualité de représentant du ministre du secteur.

Intitulée "Responsabiliser demain et façonner l'avenir", la rencontre organisée par Algerca a réuni des représentants des institutions publiques, des professionnels et des experts du domaine de l'accréditation, des dirigeants d'opérateurs économiques et autres décideurs.

Ont pris part aussi à cette rencontre la directrice générale de l'organisme belge d'accréditation (Belac) et présidente de l'instance régionale Coopération européenne pour l'accréditation (EA), Maureen Logghe, ainsi que la directrice des laboratoires au niveau du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Yasmina Kemali.

Intervenant à l'occasion, la chargée de ges-

tion d'Algerac a souligné l'importance de l'accréditation pour l'essor et le développement de l'économie nationale, en permettant notamment aux services d'évaluation de la conformité et de la qualité d'empêcher l'entrée sur le marché des produits dangereux, nuisibles à la santé du consommateur et à l'environnement.

Tout en relevant que les accréditations aident les entreprises à accéder aux marchés internationaux, Mme Boulesnane a assuré qu'Algerac est doté d'une "reconnaissance internationale et d'un statut de signature de tous accords régissant ce domaine". Dans ce sillage, elle a annoncé qu'Algerac avait accompagné 31 nouveaux organismes d'évaluation de la conformité entre juin 2023 à juin 2024 pour obtenir une accréditation dans leurs domaines respectifs. Il s'agit notamment de laboratoires publics et privés, de centres de recherche du secteur de l'enseignement supérieur, de laboratoires appartenant à des entreprises publiques et privées et divers organismes du secteur industriel.

R. E.

TOUGGOURT
Plus de 270 hectares de foncier industriel non exploité récupérés

La commission de wilaya chargée du suivi des projets d'investissement à Tougourt a récupéré 278 hectares (ha) de foncier industriel non exploité, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. S'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel non exploité, cette opération a été menée suite à l'annulation de 88 décisions d'attribution de foncier industriel à des investisseurs n'ayant pas réalisé leurs projets sur le terrain. Les assiettes foncières récupérées seront réattribuées à de véritables investisseurs. Dans le cadre des efforts consentis pour améliorer le climat de l'investissement, de nouvelles micro-zones d'activités destinées aux jeunes porteurs de projets ont été créées à travers la wilaya, a ajouté la même source. Cinq micro-zones d'activités sont en cours d'aménagement : une zone de 10 ha (142 lots) au chef-lieu de wilaya et une autre de 3 ha (44 lots) dans la commune d'El-Hadjira. Les travaux d'aménagement de trois zones similaires de 5 ha chacune dans les communes de Témacine, Taïbet et Sidi Slimane seront bientôt lancés. Ces zones accueillront 191 projets au total. Par ailleurs, une dizaine de projets a bénéficié de la levée d'obstacles. Cela permettra de contribuer au renforcement du tissu industriel de la wilaya, qui recense actuellement 2 169 petites et moyennes entreprises (PME) totalisant plus de 8 200 employés permanents dans divers créneaux, notamment l'agroalimentaire, l'énergie, la sidérurgie et les services.

BLIDA Atelier de formation sur la lutte contre les incendies au profit des chasseurs

Un atelier de formation sur le rôle des chasseurs dans la protection des forêts contre les incendies a été lancé samedi à Blida par la Fédération nationale des chasseurs au profit de ses adhérents afin de les sensibiliser à s'impliquer efficacement dans la lutte contre les feux de forêts.

Organisée en coordination avec différents acteurs concernés par la protection des forêts, dont la Protection civile, la Conservation des forêts et la Gendarmerie nationale, la rencontre "vise la mise au point d'un plan d'action pour les différentes fédérations locales en vue de protéger le couvert végétal de chaque wilaya", a indiqué le président de la Fédération nationale des chasseurs, Omar Zahi, en procédant au lancement de cet atelier de formation ayant regroupé des chasseurs issus de 35 wilayas. Il a souligné que les chasseurs sont appelés à une implication "effective" dans la protection de la ressource faunistique et floristique, en contribuant à la sensibilisation des citoyens sur la nécessité d'éviter les barbecues dans les zones forestières, et sur l'importance de la biodiversité et du

reboisement, citant pour exemples le projet du barrage vert et les programmes de protection de l'environnement. Il s'agit également, d'encourager et d'inciter au respect et à l'application des lois relatives à la protection de la vie sauvage et au renforcement des réserves naturelles et des parcs nationaux, a-t-il précisé. La Fédération nationale des chasseurs qui compte près de 50.000 adhérents, œuvre à assurer des formations aux chasseurs pour les sensibiliser sur l'importance de préserver la flore et la faune, particulièrement les espèces protégées et menacées d'extinction (oiseaux, reptiles, amphibiens et autres), a relevé le même responsable. Il a fait cas, à ce titre, de milliers de chasseurs ayant bénéficié, depuis 2019, de formations en matière de protection du gibier, méthodes de chasse, éthique du chasseur et lutte contre le braconnage, à

l'issue desquelles 35.000 formés ont obtenu des permis de chasse. Il a ajouté que la Fédération nationale des chasseurs fonde beaucoup d'espoirs sur ces chasseurs formés pour protéger les forêts contre les divers dangers qui la guettent, dont les incendies, car la forêt est le terrain de la chasse. Pour sa part, le président de la Fédération des chasseurs de Blida, Lotfi Morsli, a exhorté les chasseurs activant dans la wilaya à la "nécessité de protéger les forêts de l'Atlas blidéen contre le risque des incendies, notamment le Parc national de Chréa, l'arboretum d'El Merdja OuledS-lama et Tazarine à Bougara (Est), outre la pinède de Hammam Melouane". Il a également appelé à la coordination des efforts entre les différents acteurs et associations environnementales pour consacrer cet objectif.

TISSEMSILT Réception prochaine de deux projets d'approvisionnement en eau potable

Deux projets d'approvisionnement en eau potable seront mis en service dans la wilaya de Tissemsilt, en juillet prochain, à l'occasion de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris samedi auprès de la direction des Ressources en eau. Le chef de service de l'eau potable, Ahmed Mettane, a indiqué que les deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme complémentaire de développement, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt, faisant observer que l'un des deux projets, inscrit au

profit des populations des douars de Ouled Djelloul, Ouled Belhouari, Souafi, et Saïed, rattachés à la commune d'El Maassim, concerne la réalisation d'un réseau sur une longueur de plus de 38 km de canalisation, une station de pompage, ainsi que cinq réservoirs d'eau. Ce projet, pour lequel une enveloppe financière de plus de 100 millions DA a été allouée, connaît un taux d'avancement des travaux de plus de 75 pc, selon la même source. Le second projet concerne la réalisation d'un canal de captage des eaux au profit des douars SabEs-samn et Sfisisfa, au niveau de cette

commune, à partir d'une chaîne de traction du barrage "KoudiatResfa", sur une distance de plus de 15 km, avec un coût financier estimé à plus de 50 millions DA, alors que le taux d'avancement des travaux de réalisation a dépassé les 90 pc, a-t-il ajouté. D'autre part, deux projets d'approvisionnement en eau potable ont été mis en service, en mars dernier, et s'inscrivent dans le cadre du programme complémentaire de développement. L'un deux concerne la réalisation d'une station de pompage dans la commune de Laayoune et d'un réseau d'eau potable au profit des populations des douars Chouchaoui,

Rouijalli et Merzoug, relevant de cette collectivité locale. Selon le même responsable, le second projet comprend la réalisation d'un réseau pour approvisionner en eau potable les groupements d'habitat "Nouasser" et "Akarma", dans la commune de Ammari. Le même interlocuteur a affirmé que tous les projets du secteur des ressources en eau, inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement, connaissent un rythme avancé des travaux et dont la mise en service est prévue, avant la fin de l'année en cours.

SIDI BEL ABBES Achèvement des études liées à la rénovation du stade 24-février 1956

Les études liées à la rénovation et la mise à niveau du stade 24-février 1956 de Sidi Bel Abbes viennent d'être achevées permettant le lancement des chantiers de réhabilitation au plus tard, en septembre prochain, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable de la DJS, Badreddine Gharbi, a affirmé que les études en question ont été finalisées, ajoutant que "tout est prêt pour le lancement des travaux de modernisation du stade". Il a, en outre,

mis en valeur cette opération initiée par la tutelle, visant à réhabiliter l'une des plus grandes enceintes footballistiques du pays, vu que ce stade peut accueillir plus de 50.000 spectateurs. Une opération rendue des plus nécessaires, selon le même responsable, en raison de l'état de "dégradation avancé" de cette infrastructure. Les travaux de rénovation du stade inauguré le 19 juin 1981 à l'occasion de la finale de la coupe d'Algérie, toucheront ses différents équipements, tels que le terrain qui sera doté d'une pelouse naturelle

en "hybride". La même opération sera effectuée aussi sur le terrain annexe et un autre terrain d'entraînement doté d'une pelouse synthétique sera réalisé, a précisé le DJS. Il sera également question de poser une nouvelle piste d'athlétisme, d'installer de nouveaux sièges dans les tribunes, ainsi que d'autres travaux à même de permettre à ce stade de disposer de tous les critères exigés par les instances footballistiques internationales pour son homologation. En attendant l'achèvement des travaux de rénovation qui devraient durer une

année, le club local, l'USM Bel-Abbes qui évolue depuis la saison passée en championnat inter-ligues, va recevoir ses adversaires, lors de l'exercice prochain, au stade des frères Amarouche, qui bénéficiera lui aussi de travaux de réhabilitation dans les prochaines semaines, souligne-t-on de même source. L'USMBA qui compte deux trophées de coupe d'Algérie dans son palmarès (1992 et 2018), évoluait il y a quelques années en Ligue 1, avant de subir deux rétrogradations de suite, pour se retrouver, depuis 2022, au troisième palier.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Han Solo vs Robert Solow Robert

Solow a établi ce constat il y a trente-cinq ans que les effets des ordinateurs sont partout, sauf dans les statistiques de la productivité. Et l’IA ? L’économiste du MIT Daron Acemoglu a publié le mois dernier une estimation des effets de l’intelligence artificielle sur la productivité. Elle marque un tournant dans la vague commencée il y a vingt mois.

Etienne Grass (*)

Les résultats sont spectaculairement inférieurs aux estimations parues jusqu’à présent : un cinquième des tâches exercées par des employés américains est exposé aux effets de l’IA générative ; au sein de ces tâches, le potentiel d’automatisation est lui-même estimé à 20 %. Cela veut dire que les gains pour croissance à attendre de l’IA seraient potentiellement 10 fois moins importants que la cible la plus largement diffusée – celle que le président de la République a reprise à son compte il y a dix jours – de 1 point de supplément de croissance annuelle.

Gains sur la valeur créée

Dans les entreprises que nous accompagnons, une réalité est robuste : la trajec-

toire des gains de productivité liés à l’IA est spécifique à chacune ! Elle dépend de la performance des modèles bien sûr et de la réalité quotidienne des métiers. Elle dépend surtout de la capacité à anticiper leur dessin (design) futur. Surtout il existe toujours un facteur X, qu’on impute souvent à la préparation de l’entreprise pour saisir ces opportunités. Elle est aussi liée à son niveau de maturité pour mettre en mouvement une révolution de la connaissance. Une autre évidence est que les gains de productivité liés à l’IA se jouent autant sur la valeur créée, sur les non-qualités évitées ou sur la personnalisation des contenus, davantage que sur des économies liées à l’automatisation des postes. Elles mettent donc en jeu l’ensemble de la force de travail de l’entreprise et non une poignée de technologues. Va-t-on revivre des décennies du paradoxe de Solow ? Le célèbre économiste Robert Solow a établi

ce constat robuste il y a trente cinq ans que les effets des ordinateurs sont partout, sauf dans les statistiques de la productivité. Avec l’IA générative, c’est un peu différent, pour deux raisons : la première est que la vitesse de pénétration de l’IA dans les entreprises est exceptionnellement rapide. Là où les ordinateurs, Internet et les e-mails avaient mis quatre ou cinq ans à se déployer, les LLM mettent quelques mois. La seconde est liée au caractère multidimensionnel de l’IA générative, qui automatise ce que nous avons de plus universel – le langage et la vision –, et donc transforme toutes les tâches qu’elle aborde. Acemoglu s’appuie sur des données déjà disponibles, principalement celles issues d’un précédent papier de l’université de Pennsylvanie, qui avait décomposé de façon la plus fine possible les effets de l’IA sur les tâches exercées par profession. Selon cette étude, quatre métiers sur cinq sont impactés par l’IA,

ce qu’Acemoglu ne conteste pas. En tirant parti de cette granularité des données, il considère néanmoins que pour une grande majorité de tâches exposées, la capacité d’apprentissage est encore limitée (« hardlearning tasks »). Admettons pourtant qu’il est encore loin le mirage de Han Solo dans « Star Wars », celui d’un humain bourru, descendu de son piédestal anthropocentré, plongé en solitaire dans un monde totalement robotisé. « J’ai l’impression que mes yeux vont mieux. au lieu d’un grand flou noir, je vois un grand flou lumineux », dit Harrison Ford dans le « Retour du Jedi ». Il faut admettre qu’à ce stade, on ne sait pas. Gardons les yeux ouverts. Focalisons-nous sur les détails et les évolutions du quotidien. La mise au point va finir par se faire !

(*) *Dirigeant d’entreprise et enseignant à Sciences Po.*
Source : Les Echos

LES CONDITIONS SONT RÉUNIES SELON UN RAPPORT D’OXFAM

Bientôt une épidémie de choléra et d’hépatite A à Gaza ?

Les systèmes d’approvisionnement en eau et d’assainissement sont proches de « l’effondrement total », averti un responsable. La majeure partie du système d’assainissement de Gaza ayant été détruite par les forces israéliennes, les conditions sont « mûres » pour une épidémie, a constaté Oxfam dans un rapport publié alors qu’Israël force des centaines de milliers de Palestiniens à fuir Rafah dans une zone que les travailleurs humanitaires ont qualifiée d’« inhabitable ».

Dans un rapport publié lundi, Oxfam a constaté qu’Israël avait endommagé des infrastructures sanitaires d’une valeur d’au moins 210 millions de dollars dans la bande de Gaza, et qu’il était probable que les dégâts soient encore plus importants dans les zones inaccessibles aux travailleurs de la Coastal Municipalities Water Utility (CMWU), qui gère l’eau et l’assainissement dans la bande de Gaza et qui a fourni les évaluations nécessaires à l’analyse.

« L’ensemble des systèmes d’approvisionnement en eau et de gestion des eaux usées est proche de l’effondrement total en raison de l’ampleur des dégâts », a déclaré Monther Shoblaq, PDG de la CMWU, dans un communiqué. « Il n’y a plus d’électricité pour faire fonctionner les puits d’eau, les usines de dessalement et les stations d’épuration restantes, et les eaux usées débordent. Nous faisons tout ce que nous pouvons, mais la situation est

désespérée. »

La destruction par Israël des infrastructures d’assainissement a provoqué des conditions nauséabondes et dangereuses. Selon la municipalité de Gaza, plus de 270 000 tonnes de déchets solides, y compris des déchets sanitaires, s’entassaient dans les rues. Ces déchets attirent les mouches, qui pullulent dans les zones déjà surpeuplées, et d’autres insectes qui piquent les habitants et provoquent des symptômes tels que des vomissements et de la fièvre pendant plusieurs jours. Les eaux usées débordent dans les rues, provoquant non seulement une recrudescence des maladies, mais menaçant également de polluer des nappes phréatiques cruciales et la mer Méditerranée.

Le blocus de l’eau imposé par Israël oblige depuis des mois les Palestiniens à boire de l’eau contaminée ou saumâtre.

Des experts, y compris des experts des Nations unies cités par Oxfam, ont déclaré que l’utilisation de l’eau par Israël comme arme de guerre pourrait constituer un crime de guerre. Le droit international interdit de prendre pour cible des infrastructures civiles telles que les services d’eau et d’assainissement dans le cadre d’une action militaire.

Oxfam a indiqué qu’Israël avait détruit ou endommagé au moins cinq de ses projets d’approvisionnement en eau et d’assainissement depuis octobre, des installations qui permettaient de des-

servir plus de 180 000 personnes par jour. Dans la ville de Gaza et ses environs, les forces israéliennes ont détruit 87 % des installations d’eau et d’assainissement, selon une analyse de l’imagerie satellite de l’UNICEF, tandis que la municipalité de Gaza signale qu’Israël a détruit 42 kilomètres de réseaux d’approvisionnement en eau et la moitié des puits d’eau à Gaza.

La crise de l’assainissement, combinée à la surpopulation extrême, à la chaleur alimentée par la crise climatique et à la famine qui se répand dans la région, a créé un « cocktail mortel », écrit Oxfam, avec des conditions « mûres » pour l’apparition de maladies telles que l’hépatite A et le choléra. En effet, le Dr Rana Dawoud, chercheuse environnementale de terrain à Rafah, a récemment déclaré à Mondoweiss qu’elle pensait que tous les habitants des centres de déplacés dans lesquels elle avait travaillé étaient atteints d’une hépatite.

EuroMed Monitor a déclaré que les crises environnementales et sanitaires sont « sans précédent ». Les autorités sanitaires de Gaza ont détecté un million de cas de maladies infectieuses, tandis qu’on estime que 90 % des enfants de moins de cinq ans ont été touchés ; et il y a probablement davantage de maladies non signalées, car la destruction du système de santé par Israël rend extrêmement difficile, voire impossible, l’évaluation de la propagation des maladies.

À cela s’ajoute le fait qu’Israël oblige

actuellement les Palestiniens à évacuer Rafah, le dernier endroit de Gaza à peu près intact, vers une autre parcelle de terre extrêmement petite connue sous le nom d’Al-Mawasi, dont les travailleurs humanitaires ont déclaré qu’elle était essentiellement « invivable » avant même le mois d’octobre.

« Il s’agit essentiellement de dunes de sable sur la côte méditerranéenne où s’entassaient des centaines de milliers de personnes qui ont déjà été forcées de se déplacer. Il s’agit donc de personnes vivant dans des cabanes, des tentes, au bord d’une route de plage sablonneuse », a déclaré Sam Rose, directeur de la planification de l’UNRWA, dans une interview accordée à la BBC. « Il n’y a pas de réseau d’eau, pas d’infrastructure, pas d’égouts, pas d’assainissement. »

Gaza est déjà l’un des endroits les plus densément peuplés de la planète, et des centaines de milliers de personnes sont maintenant forcées de chercher refuge à Al-Mawasi, qui héberge actuellement 450 000 Palestiniens évacués, alors qu’elle comptait environ 6 000 habitants avant le génocide israélien. L’Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a déclaré qu’Al-Mawasi était à pleine capacité et qu’il restait probablement un million de personnes à Rafah qui n’avaient pas encore reçu d’ordre d’évacuation.

Source : Truthout, Sharon Zhang
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

ARABIE SAOUDITE

RCRC attribue un contrat d’1 Md \$ pour la modernisation d’un pont dans la capitale

La Commission royale pour la ville de Riyad (RCRC) a attribué un contrat de conception et de construction estimé à 1 Md USD pour la modernisation du pont de Wadi Laban à Riyad. Le contrat a été attribué à une joint-venture entre l’entreprise turque IC Ictas et la société saoudienne Al Rashid Trading & Contracting Company. Ce projet vise à décongestionner le trafic à l’Ouest de la ville dans la zone allant de la route Ibn-Hazm à la route de Djeddah. La construction initiale du pont avait commencé en août 1993 et s’était achevée en 1997. Le pont existant mesure 763 mètres de long et 35 mètres de large avec deux chaussées. En 2021, le prince héritier, Mohammed bin Salman, a déclaré que la population de Riyad attendrait les 15 à 20 M d’habitants d’ici 2030. Ce projet s’inscrit donc dans le cadre du développement de la ville aux côtés de projets emblématiques comme le métro de Riyad, Sports Boulevard, Green Riyadh, et King Salman Park. Toutes ces initiatives sont également destinées à favoriser l’accueil de l’Expo 2030 pour laquelle l’Arabie saoudite investira 7,8 Md USD. Ce chiffre avait été dévoilé le 20 juin 2023 à Paris lors de la 172ème assemblée générale du Bureau international des expositions.

EGYPTE

Accord préliminaire avec le FMI sur un nouveau prêt

L’institution financière multilatérale a souligné que les efforts déployés par les autorités égyptiennes pour restaurer la stabilité macroéconomique enregistrent des progrès, malgré un environnement régional difficile.

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, dans un communiqué publié le jeudi 6 juin 2024, être parvenu à un accord préliminaire avec le gouvernement égyptien sur le décaissement d’une nouvelle tranche de prêt de 820 millions de dollars, dans le cadre d’un programme d’aide global de 8 milliards de dollars. Cet accord intervient suite à la troisième revue des engagements du pays le plus peuplé du monde arabe par une mission d’experts du Fonds, qui a séjourné au Caire du 12 au 26 mai. L’institution financière multilatérale a indiqué que les efforts déployés par les autorités égyptiennes pour restaurer la stabilité macroéconomique « enregistrent des pro-

grès, malgré un environnement régional difficile », marqué par les retombées de la guerre à Gaza et les perturbations du transport maritime en mer Rouge qui ont réduit les recettes du canal de Suez. « Alors que l’impact des tensions géopolitiques sur l’Egypte reste négatif, les autorités ont maintenu le cap pour préserver la stabilité macroéconomique grâce à la discipline budgétaire, à une politique monétaire stricte et au passage à un régime de taux de change flexible », a déclaré Ivanna Vladkova Hollar (photo), cheffe de la mission du FMI en Egypte, citée dans le communiqué. « Ces efforts commencent à se traduire par une amélioration des perspectives économiques, une meilleure disponibilité des devises, un début de ralentissement de l’in-

flation et des signes de redressement du secteur privé », a-t-elle ajouté. Mme Hollar a également souligné que l’Egypte devait « maintenir des politiques budgétaires prudentes, poursuivre le désengagement de l’Etat des entreprises publiques et maintenir une politique monétaire stricte pour maîtriser l’inflation ». Le FMI avait approuvé, en mars dernier, le décaissement de 5 milliards de dollars de prêts supplémentaires en faveur de l’Egypte. Cette rallonge, qui a porté le montant global du programme d’aide du FMI en faveur de ce pays en proie à des difficultés financières à 8 milliards de dollars, a été approuvée dans la foulée d’une dévaluation de 38% de la livre égyptienne par rapport au dollar américain.

TUNISIE

Un nouveau contrat social à l’horizon

Après une décennie de galère, le système social tunisien décourage et n’assure plus l’équité et l’égalité. Ses défaillances sont multiples et ses torts sont visibles. Il n’encourage pas les jeunes à rester dans leur pays et n’offre pas aux retraités les conditions d’une fin de vie digne après une longue carrière, que ce soit dans le secteur public ou privé. Ce système social qui a prouvé ses limites ne vient pas non plus au secours de ceux qui en ont le plus besoin. C’est pourquoi l’action du Chef de l’Etat comporte un agenda

très chargé de réformes sociales. En recevant le nouveau ministre des Affaires sociales, il a clairement prodigué ses consignes pour un contrat social nouveau qui renoue avec les valeurs sociales de l’Etat qui garantissent dignité, équité, solidarité et justice. Il faut reconnaître qu’un tel dossier à la croisée de tous les secteurs — santé, prévention, protection sociale, emploi et même éducation ou transport — exige des changements très profonds. Il exige aussi des solutions rapides et des mesures

efficaces à un moment où les caisses de l’Etat sont presque vides à cause des années noires et du legs très lourd laissé par les gouvernements précédents, mais il ne faut pas attendre que la conjoncture soit au zénith pour avancer. En effet, le peuple, qui a enduré et encaissé durant ces dernières années, attend avec impatience que les réformes soient assorties d’actions. A cet effet, l’ajustement automatique des pensions de retraite, l’augmentation du salaire minimum garanti ainsi que des allocations accordées aux fa-

milles nécessiteuses, en plus d’une revalorisation du salaire minimum industriel garanti et des prestations d’invalidité accordées par la Caisse nationale d’assurance maladie, illustrent l’ampleur des réformes qu’il faut engager et qui trouvent leur justification dans la conviction absolue que notre organisation sociale produit aujourd’hui plus d’injustice que de justice. C’est pourquoi donc il nous faut un nouveau contrat social, profondément renouvelé, profondément différent, qui doit être élaborer, et vite.

MAURITANIE

Lancement d’un programme d’appui aux petites et moyennes entreprises «TED’İM»

Les travaux d’une première phase du Programme d’appui aux Petites et Moyennes Entreprises «TED’İM», ont démarré, jeudi à Nouakchott, un programme conduit par l’Agence Nationale pour l’Emploi «TECHGHIL». Le programme vise à appuyer les Petites et Moyennes Entreprises dans l’identification de leurs besoins en ressources humaines et à les doter de profils qualifiés afin d’accroître leurs capacités à se développer et à créer de nouvelles opportunités pour améliorer l’employabilité des demandeurs d’emploi. Durant sa première phase, le programme met à la disposition des en-

treprises plus de 500 opportunités de stages, et facilite leur accès au marché du travail. Dans un discours prononcé à cette occasion, le secrétaire général du ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, M. Mohamed Salem Boukhreïss, a indiqué que ce programme s’inscrit dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour promouvoir l’emploi en général et l’emploi des jeunes en particulier, traduisant ainsi les instructions de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, en matière de promotion de l’emploi et d’insertion des jeunes.

Le secrétaire général, rappelé que l’emploi constitue un levier essentiel pour lutter contre la pauvreté, parvenir à la croissance, au bien-être et à la stabilité, réduire les disparités et établir une justice sociale durable. Il a souligné, que le secteur a travaillé, ces dernières années, à créer une offre de service public efficace dans le domaine de la promotion de l’emploi, en allouant les ressources nécessaires à travers le Fonds National pour l’Emploi et en rapprochant le service de tous ceux qui sont ciblés à travers une couverture de l’ensemble du territoire national. À son tour, le directeur général de l’Agence nationale pour l’emploi, M.

Abdel Fattah Abdel Fattah, a fait observer que le programme «TED’İM» est une nouvelle approche multidimensionnelle de promotion de l’emploi basée sur les Petite et Moyenne Entreprise comme moteur principal de l’économie et vecteur de création d’opportunités d’emploi pour tous. Il a révélé que l’agence se prépare à lancer un ensemble de programmes destinés à des groupes spécifiques, tels que les personnes handicapées, les femmes et les jeunes. Certains de ces programmes offrent t des services spécifiques destinés aux diplômés des écoles, y compris leur formation et leur préparation à l’entrée sur le marché du travail.

CAMEROUN

85,5 millions \$ de prêts de Standard Chartered Bank pour aménager des terres agricoles

Le but est de « donner une plus forte impulsion à la politique d'import-substitution conduite par le gouvernement camerounais, et dont l'objectif est de produire davantage pour satisfaire la demande nationale et réduire les importations » commentait le ministre de l'Économie, *Alamine Ousmane Mey*.

Mardi dernier au Cameroun, 2 décrets présidentiels ont ratifié 2 conventions de financement avec le britannique Standard Chartered Bank, pour un total d'environ 85,5 millions USD (environ 52 milliards FCFA) destinés à l'aménagement de 15 280 hectares de périmètres hydro-agricoles dans les départements de la Vina du Faro-et-Déo et du Mbéré (Adamaoua). La 1ère est un crédit-acheteur de 82,4 millions USD (environ 50 milliards FCFA), tandis que la 2nde est un crédit commercial de 3,1 millions USD et poussières (près de 1,9 milliard FCFA). Ces financements relèvent du volet "Aménagement du territoire" du Plan d'urgence

triennal pour l'accélération de la croissance économique au Cameroun (PLA-NUT). D'après le gouvernement camerounais, ceci est la phase 1 d'un programme visant à aménager 35 000 hectares d'espaces cultivables. L'espagnol Incatema, maître d'œuvre du projet, construira notamment plusieurs unités de production, 100 km de routes et un système d'irrigation pour d'importantes surfaces, en plus d'acquérir divers équipements agricoles. Il est aussi prévu une étude financière pour faciliter la commercialisation des produits agropastoraux et pour aider à l'emploi des jeunes. De quoi, selon le ministère de l'Économie, de la Planification

et de l'Aménagement du territoire, stimuler la croissance économique tout en avançant vers la sécurité alimentaire. Le projet touche également les engagements du pays en matière de lutte contre le changement climatique, informe Investir au Cameroun, notamment sa Contribution déterminée au niveau national (CDBN). L'objectif à moyen terme est d'accroître la productivité d'une agriculture nationale résiliente face aux changements climatiques, tandis qu'à long terme, il est de développer une agriculture intelligente de 2ème génération, combinant préservation de l'environnement et transformation structurelle.

AÉROPORT DE DOUALA

Rénover l'aérogare passagers coûtera environ 109 millions \$

L'aéroport international de Douala a été lancé en 1977 avec une capacité de 1,5 million de passagers par an. La rénovation de l'aérogare passagers est en gestation depuis au moins 2018, avec plusieurs annonces et appels d'offres sans suite. Le projet de rénovation de l'aérogare passagers de l'aéroport international de Douala coûterait 66 milliards FCFA. C'est à ce montant qu'estime la société des Aéroports du Cameroun, la facture des travaux prévus de réorganisation du stationnement des avions et du parcours des voyageurs avec séparation des flux inter-

nationaux/domestiques et arrivées/départs, de mise aux normes des équipements et de création d'un poste d'inspection filtrage (PIF) centralisé. Selon Thomas Owona Assoumou, DG de ADC, ces travaux visent à remettre aux normes sécuritaires et de confort internationales les infrastructures et équipements de la plateforme, et d'augmenter ses recettes extra-aéronautiques via des centres commerciaux. Ils permettront aussi de « garantir la capacité théorique de 1,5 million de passagers tout en gardant des possibilités d'évolution à 2 millions ». Dans son avis d'appel à mani-

festation d'intérêt international signé le 24 mai, ADC compte solliciter le financement chez l'Agence française de développement, bailleur qui lui avait déjà octroyé en 2016 un prêt non souverain de 30,3 milliards FCFA pour le même projet. Les travaux étaient alors la rénovation partielle de l'aérogare passagers et de 2 parkings avion, la réfection de la chaussée aéronautique et la construction d'une 2ème chaussée d'accès à la piste. « Malgré les nouveaux processus et méthodes de traitement des passagers, l'aéroport de Douala n'a fait l'objet d'aucune évolution conséquente »

constate néanmoins l'entreprise publique chargée de la gestion des aéroports du Cameroun. ADC est également à la recherche d'un maître d'œuvre, qui devra soumettre une candidature unique en version papier ou électronique, en son nom propre ou en groupement, au plus tard le 21 juin 2024. Il devra prouver ses qualifications et son expérience, de l'étude diagnostique à l'obtention du permis de bâtir en passant par l'avant-projet détaillé, précise Investir au Cameroun

CÔTE D'IVOIRE

Le pays investira plus de 8 milliards \$ dans l'électricité à l'horizon 2030

En Côte d'Ivoire, la production électrique qui est majoritairement thermique, a été affectée cette année par un approvisionnement insuffisant en gaz, ce qui a fortement perturbé l'offre d'électricité du pays. Le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, *M. Mamadou Sangafowa-Coulibaly*, a annoncé le 6 juin que des investissements de plus de 5 000 milliards FCFA (environ 8,3 milliards \$) seront faits dans le secteur de l'électricité à l'horizon 2030. Intervenant à la conférence de presse « les Rendez-vous du Gouvernement », *M. Sangafowa-Coulibaly* a également rappelé que sur la période 2011-2023, 1700 milliards FCFA ont été investis dans la production, le transport et la distribution d'électricité. Cela a permis au pays d'accélérer l'accès à l'électricité et d'atteindre un taux de plus de 70 % en 2021, parmi les taux les plus élevés en Afrique de l'Ouest. Toutefois, la démographie combinée à un approvisionnement insuffisant en gaz font persister le défi énergétique, à mesure que la demande augmente. Selon le ministre, l'offre d'électricité en 2024 est actuellement perturbée suite à des pannes. « Au mois d'avril dernier, trois groupes de production d'une puissance cumulée de 653 MW étaient à l'arrêt, soit 21 % de notre capacité totale de production », a-t-il souligné. Ainsi, des investissements importants sont nécessaires pour relever l'ensemble de ces défis, en exploitant notamment le potentiel gazier du pays. En effet, toujours selon le ministre, une série d'initiatives sont en cours, à savoir l'accélération de l'exploitation des champs gaziers, la construction de gazoducs pour relier la Côte d'Ivoire aux pays producteurs et consommateurs de gaz naturel, la construction d'infrastructures d'importation, de stockage et d'exportation de gaz naturel.

GHANA

Une raffinerie de manganèse à 450 millions \$

Le Ghana est le 4ème exportateur mondial de bauxite, avec environ 4 millions de tonnes expédiées en 2022. Le minerai est néanmoins exporté brut, ce qui prive le pays d'une partie des revenus liés à la transformation. Le Ghana lancera en août 2024 les travaux de construction de sa 1ère raffinerie de manganèse. C'est l'annonce faite cette semaine par le ministre des Terres et des Ressources naturelles, *Samuel A. Jinapor*, qui précise que ce projet à 450 millions USD sera piloté par le chinois *Ningxia Tianyuan Manganese Industry*.

Le groupe chinois est en effet la maison mère de la Ghana Manganese Company, qui exploite la seule mine de manganèse du Ghana. 4ème exportateur mondial, le pays s'efforce depuis quelques années d'accroître la valeur générée par ce secteur grâce à la transformation locale de sa production estimée à plus de 3 millions de tonnes par an. « Pour nous assurer que les Ghanéens [...] bénéficient pleinement de ces ressources, nous mettons en place des mesures pour promouvoir l'enrichissement et la valeur ajoutée, ainsi que le contenu

et la participation locaux dans le secteur », a déclaré le ministre, à l'ouverture de la West African Mining & Power Expo à Accra le mercredi 5 juin. D'autres initiatives de transformation locale sont également prévues dans le pays, comme un projet de raffinerie de bauxite et la construction d'une raffinerie d'or d'une capacité de 400 kg. Si le Ghana exporte de la bauxite et du manganèse, il faut en effet rappeler que l'or est son 1er produit d'exportation, avec plus de 7 milliards USD de revenus en 2023.

APRÈS LE RAPPORT SUR L'EMPLOI AMÉRICAIN

Le CAC 40 retombe sur les 8000 points

La Bourse de New York a fini en petite baisse vendredi, alors que la robustesse du marché du travail américain a suscité des doutes quant au calendrier des réductions de taux de la Réserve fédérale (Fed).

Les marchés actions européens ont terminé la semaine sur une note négative. Temps fort de ce vendredi après la décision de la BCE de la veille : la publication du rapport sur l'emploi en mai aux Etats-Unis. L'économie outre-Atlantique a surpris par sa vigueur avec la création de 272000 postes et un taux de chômage de 4%, là où le consensus s'élevait respectivement à 182000 et 3,9%. Côté valeurs, Exosens a brillé pour son baptême du feu boursier. Rexel a fini en baisse. Le CAC 40 a reculé de 0,48% à 8001,80 points et l'EuroStoxx 50 s'est replié de 0,31% à 5053,32 points. L'action Endesa a affiché l'une des plus fortes baisses de l'indice Ibex35, pénalisée par la dégradation d'UBS. Le titre de la société espagnole active dans les secteurs de l'électricité et du gaz naturel a reculé de 1,44% à 18,44 euros. La banque suisse a dégradé son conseil à Neutre contre Achat auparavant. L'objectif de cours a en revanche été relevé, passant de 19,20 euros à 19,60 euros. L'analyste a justifié sa décision par le potentiel de hausse limité du titre après sa revalorisation. Il représente 2% après la hausse de 17% de l'action depuis son plus bas de mars. Exosens a progressé fortement pour ses premiers pas en Bourse. S'échangeant sous la forme de promesses d'actions, le groupe a bondi de 12,50% à 22,25 euros. Le prix du placement privé avait été fixé à 20 euros par action, ce qui correspondait alors à une capitalisation boursière d'environ 1,016 milliard d'euros. L'offre représente un montant total d'environ 350 millions d'euros, qui pourrait atteindre environ 402,5 mil-

lions d'euros en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation. Sa taille avait été augmentée en milieu de semaine compte tenu de la forte demande des investisseurs. Euroapi (-17,89% à 3,19 euros), plus forte baisse de l'indice SBF 120 et du marché SRD, chute une nouvelle fois. Le spécialiste des principes actifs a décidé de se faire accompagner par un mandataire ad hoc dans les discussions entamées en février 2024 concernant le financement à moyen et long terme de son projet de transformation stratégique Focus-27. Les investisseurs sanctionnent de nouveau le groupe même s'il souligne qu'il s'agit d'une procédure amiable lancée à son initiative.

Les chiffres macroéconomiques du jour

En avril 2024, le solde commercial de la France se replie de 0,6 milliard d'euros pour atteindre - 6,8 milliards d'euros, annonce l'Insee ce vendredi. Sur le mois, les exportations augmentent de 0,2 milliard d'euros pour s'établir à 51,5 milliards d'euros. Cette hausse est moins importante que celle des importations (+0,8 milliard d'euros) qui atteignent 58,3 milliards d'euros. Au cours du premier trimestre 2024, le PIB corrigé des variations saisonnières a augmenté de 0,3% dans la zone euro et dans l'UE, par rapport au trimestre précédent, selon l'estimation rapide publiée par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Au cours du quatrième trimestre 2023, le PIB avait diminué de 0,1% dans la zone euro et était resté stable dans l'UE. La production industrielle en avril a re-

culé de 0,1% en Allemagne alors qu'elle était anticipée en hausse de 0,1%. Elle avait reculé de 0,4% le mois précédent. L'économie américaine a créé 272000 postes en mai et le taux de chômage a progressé de 0,1 point à 4%. Le consensus s'élevait à respectivement 182000 et 3,9%. Les chiffres des créations d'emplois ont été révisés de 175000 à 165000 pour avril et de 315000 à 310000 pour

mars. Dans le même temps, le salaire horaire a progressé de 4,1% en mai en rythme annuel alors qu'il était attendu en hausse de 3,9%. Les stocks des grossistes ont augmenté de 0,1% en avril, ce qui est inférieur au consensus de +0,2%. Ils avaient reculé de 0,4% en mars. A la clôture, l'euro recule de 0,77% à 1,0808 dollar.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 06 Juin 2024					
Valeur : 10 Juin 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.2822	134.2972
1	EUR	EURO		146.0185	146.0751
1	GBP	POUND STERLING		171.7164	171.7575
100	JPY	JAPANESE YEN		85.9461	85.9612
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5301	18.5324
1	CHF	SWISS FRANC		150.5068	150.5912
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.0950	98.1418
1	DKK	DANISH KRONE		19.5838	19.5871
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.9519	12.9570
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7010	12.7056
1	AED	UAE DIRHAM		36.5553	36.5673
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8029	35.8088
1	KWD	KUWAITI DINAR		438.2578	438.4499
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.9323	43.3638
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.5398	13.5413
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.4325	27.5730
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5356	3.5360
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.9843	177.9843

APRÈS LES CHIFFRES ROBUSTES DU TRAVAIL

Wall Street termine en baisse

La Bourse de New York a fini en petite baisse vendredi, alors que la robustesse du marché du travail américain a suscité des doutes quant au calendrier des réductions de taux de la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones a cédé 0,24%, ou 91,88 points, à 38.794,29 points. Le S&P-500, plus large, a perdu 7,01 points, soit 0,13%, à 5.345,95 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 42,79 points (-0,25%) à 17.130,33 points. Sur la semaine, le S&P 500 a gagné 1,32%, le Nasdaq a avancé de 2,38% et le Dow Jones a lui pris 0,29%. L'indice Russell 2000 des petites capitalisations a reculé de 2,02%. La surprise de la dernière séance de la semaine est venue de la publication du rapport mensuel du département du Travail américain, qui a révélé que l'économie a créé plus d'emplois qu'attendu en mai aux Etats-Unis, tandis que le rythme de hausse des salaires y a progressé plus que prévu.



L'indice S&P 500 a réagi immédiatement après la publication du rapport et les rendements du

Trésor américain ont grimpé, alors que les analystes réduisaient leurs paris sur une réduction

des taux en septembre. L'indice s'est ensuite redressé et a brièvement atteint un record intrajournalier alors que les investisseurs ont noté que les données révélaient une santé économique sous-jacente. "Cela indique qu'il n'y aura probablement pas de réduction à court terme, et avec la remontée des rendements obligataires, cela met beaucoup de pression sur le commerce du risque, qui concerne probablement les petites capitalisations", a déclaré Sandy Villere, gestionnaire de portefeuille chez Villere & Co à la Nouvelle-Orléans. "Cela dépend simplement des taux d'intérêt et peut-être qu'ils resteront un peu plus élevés pendant plus longtemps, et les gens doivent se recalibrer pour ce type d'environnement", a-t-il ajouté. Les analystes estiment désormais à 56% la possibilité d'une réduction des taux en septembre, selon l'outil FedWatch du CME. Les investisseurs surveilleront les données sur l'inflation

américaine la semaine prochaine et la réunion politique de la Réserve fédérale, qui se terminera le 12 juin. "Personne ne s'attend à ce que la Fed baisse (les taux la semaine prochaine), mais la grande question qui préoccupe tout le monde est de savoir si elle ouvrira la porte à une baisse dès septembre", a déclaré de son côté Ryan Detrick, stratège en chef des marchés chez Carson Group. Aux valeurs, Gamestop s'est effondré (-39,38%) lors d'échanges volatils, au moment même où l'influenceur boursier "Roaring Kitty" lançait sa première émission en direct en trois ans. Le distributeur de jeux vidéo a aussi fait état d'une baisse supérieure aux attentes de son chiffre d'affaires au premier trimestre. Le fabricant de semi-conducteurs Nvidia a terminé stable (-0,09%) alors que sa valorisation est repassée sous la barre des 3.000 milliards de dollars, derrière celle d'Apple.

ROYAUME-UNI

Le Brexit a-t-il gravement nui à l'économie ?

L'économie britannique a subi d'importantes perturbations liées à la sortie de l'Union européenne et continue d'en faire les frais. Si le cataclysme annoncé par certains n'a pas eu lieu, le Brexit ne semble cependant pas avoir été une opération gagnante pour le Royaume-Uni, bien au contraire.



D'un point de vue économique, la sortie de l'UE devait signifier la fin de la contribution au budget européen. Et donc plus d'argent pour le Royaume-Uni et plus de liberté dans sa gestion. Sept ans plus tard, au deuxième semestre 2023, le pays a connu une période de récession. Les promesses de prospérité ont fait long feu... La faute au Brexit ? Dès la victoire du "Leave" (quitter) le 23 juin 2016, les premières conséquences économiques du Brexit se font ressentir. Car les marchés financiers anticipent un impact négatif de la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Très vite, la livre sterling se déprécie de 7 % par rapport à l'euro. Alors que le pays est encore loin d'avoir quitté l'UE, l'incertitude liée à l'issue des négociations sur la nouvelle

relation entre Londres et Bruxelles provoque une chute significative de l'investissement outre-Manche. Une étude réalisée en 2019 par six économistes des universités de Stanford, de Nottingham, de la London School of Economics et de la Banque d'Angleterre estime le recul des investissements causé par l'anticipation du Brexit à 11 %. Etant donné les forts liens unissant le Royaume-Uni à l'UE, qui est son premier partenaire commercial, de nombreux travaux d'économistes ont prédit un impact négatif du Brexit sur le PIB du pays. Dans une note confidentielle révélée par la presse en 2018, le Trésor britannique évaluait par exemple la perte de croissance outre-Manche de 2 à 8 % dans les 15 années suivant la sortie de l'UE. Celle-ci s'est déroulée en deux temps, avec le retrait

de l'UE le 31 janvier 2020, puis de son marché unique le 31 décembre 2020. Selon les termes de l'accord de commerce et de coopération entre Londres et Bruxelles, les deux parties continuent leurs échanges sans droits de douane ni quotas. Mais de nombreuses formalités administratives et contrôles douaniers, inexistantes auparavant, font leur apparition. Ce qui complique significativement le commerce. Dans les semaines qui ont suivi la sortie du marché unique, des pénuries de fruits et légumes frais, importés depuis le continent, ont été constatées dans les supermarchés britanniques. En cause, les difficultés d'acheminement dues aux nouveaux obstacles commerciaux liés au Brexit. La fin de la libre circulation avec les autres pays européens impacte également la distribution d'essence ou aggrave encore la pénurie de médecins.

Une économie encore fragile

Pour les partisans du Brexit, ces problèmes ne sont que temporaires, cantonnés à une nécessaire adaptation à la nouvelle donne réglementaire. Rapidement, la pandémie de Covid-19, puis la guerre en Ukraine provoquent un choc économique qui affecte lourdement les économies européennes, dans et hors de l'UE, avec une forte inflation et un ralentissement de la croissance. Dès lors, difficile au Royaume-Uni de séparer l'impact de ces phénomènes mondiaux de celui du Brexit. A partir de la mi-2023, le pays enchaîne deux trimestres consécutifs de croissance négative, ce qui le fait entrer en récession technique.

PAYS DE L'OCDE

L'inflation globale de la zone globalement stable à 5.7 % en avril 2024

L'inflation en glissement annuel dans la zone OCDE, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), a été globalement stable, à 5.7 %, en avril 2024, après 5.8 % en mars et 5.7 % en janvier et février (graphiques 1 et 2). L'inflation globale a baissé dans 24 des 38 pays de l'OCDE. Les plus fortes baisses, de 0.5 point de pourcentage (p.p.) ou plus, ont été enregistrées en Estonie, au Royaume-Uni, en Islande, au Luxembourg, en Autriche et en Slovaquie. Des hausses ont été enregistrées dans le tiers restant des pays de l'OCDE. L'inflation globale a été inférieure à 2.0 % dans sept pays de l'OCDE, soit le même nombre qu'en mars. L'inflation sous-jacente (inflation hors alimentation et énergie) dans la zone OCDE a diminué, pour atteindre 6.2 %, après 6.4 % en mars, avec des baisses enregistrées dans les trois-quarts des pays de l'OCDE. L'inflation dans les services a également ralenti dans la ma-

jorité des pays. L'inflation de l'énergie dans la zone OCDE a continué à augmenter, pour atteindre 1.2 % en avril, après 0.6 % en mars. L'inflation de l'alimentation dans la zone OCDE est restée globalement stable, à 4.8 % en avril, après 4.9 % en mars. L'inflation en glissement annuel dans le G7 a légèrement diminué, pour atteindre 2.9 % en avril, retrouvant son niveau de janvier et février 2024. Les baisses les plus importantes de l'inflation globale ont été enregistrées au Royaume-Uni, où le plafond réglementaire des factures d'énergie des ménages a été réduit en avril, et en Italie. Dans ces deux pays, les prix de l'énergie ont continué à baisser de plus de 10 % en glissement annuel. L'inflation globale a diminué de manière plus modérée au Canada et au Japon et est restée stable en Allemagne, aux États-Unis et en France. L'inflation sous-jacente dans le G7 a baissé pour atteindre 3.3 % en

avril, après 3.5 % en mars, atteignant ainsi son niveau le plus bas depuis octobre 2021. L'inflation de l'alimentation dans le G7 est restée globalement stable tandis que l'inflation de l'énergie a légèrement augmenté. L'inflation sous-jacente a été la principale contributrice à l'inflation globale dans tous les pays du G7. Dans la zone euro, l'inflation en glissement annuel, mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), est restée stable à 2.4 % en avril. Les hausses de l'inflation de l'alimentation et de l'énergie ont été compensées par une baisse de l'inflation sous-jacente, qui a diminué pour le neuvième mois consécutif. En mai 2024, l'estimation rapide d'Eurostat indique une hausse de l'inflation en glissement annuel dans la zone euro, qui aurait atteint 2.6 %, avec une hausse de l'inflation sous-jacente, et une inflation de l'énergie qui serait devenue positive pour la première fois depuis avril 2023.

ITALIE

Rome prévoit une dette inférieure à 140 % du PIB en 2024

L'Italie ne s'attend pas à ce que sa dette dépasse 140 % du produit intérieur brut (PIB) cette année, malgré des dépenses plus élevées que prévu pour les incitations à la rénovation des maisons, a déclaré un jeune ministre avant la publication d'une nouvelle série de projections économiques du gouvernement. S'exprimant samedi lors d'une conférence organisée par le groupe de réflexion The European House Ambrosetti, le sous-secrétaire du ministère de l'économie, Federico Freni, a déclaré que les programmes d'incitation à la rénovation des bâtiments ou à l'amélioration de leur efficacité énergétique coûteraient plus de 210 milliards d'euros (228 milliards de dollars). "Nous n'avons pas encore le chiffre exact, mais nous sommes certainement au-dessus de 210 milliards d'euros... c'est le montant que nous avons dépensé pour les programmes d'incitation à la construction", a-t-il déclaré. "Nous devons donc planifier et surveiller attentivement les dépenses publiques, car nous ne pouvons pas balayer la dette sous le tapis", a-t-il ajouté. Compte tenu du coût plus élevé que prévu des mesures d'incitation, l'Italie pourrait devoir revoir à la hausse ses chiffres de déficit et de dette pour 2023, qui s'élèvent actuellement à 7,2 % et 137,3 % du PIB, respectivement. Interrogé sur la possibilité que le ratio dette/PIB dépasse 140 % cette année, M. Freni a répondu : "Certainement pas" : "Certainement pas". Le cabinet italien se réunit pour approuver le document économique et financier (DEF) avec ses dernières prévisions. Des sources ont indiqué en début de semaine que le Trésor estimerait la croissance du PIB à 1 % en 2024, réduisant le chiffre de 1,2 % fixé en septembre. Ce chiffre est à comparer aux 0,8 % d'expansion prévus par la Banque d'Italie vendredi. La dernière prévision de croissance est également supérieure à la projection actuelle de 0,7 % de l'Union européenne, que le commissaire à l'économie Paolo Gentiloni a déclaré vendredi qu'elle serait probablement confirmée en juin lorsque la Commission publiera des projections actualisées.

RECHARGER SA VOITURE ÉLECTRIQUE EN 2024

Tout comprendre en 10 points

Basculer dans le monde de la voiture à brancher demande d'adopter de nouvelles habitudes... qui ne sont pas forcément évidentes de prime abord. Pour vous aider à y voir plus clair, voici ce que vous devez savoir.

L'univers de la voiture électrique est complexe pour qui n'en n'est pas passionné. Notamment pour ce qui concerne la recharge. Car contrairement à une voiture thermique, une "zéro émission" peut être rechargée selon plusieurs manières. De même, il y a tout un vocabulaire à maîtriser. Voici donc, pour maîtriser ce sujet, 10 questions simples et nos 10 réponses.

1. Voiture électrique : quelle différence entre kW et kWh ?

Le k signifie "kilo", c'est-à-dire mille, le W, "watt", et le h "heure". Mais, attention, les appellations kW et kWh, qui semblent si proches, désignent deux choses totalement différentes ! Le kW est l'unité de puissance "officielle" même si, en automobile, on a l'habitude d'exprimer la puissance en chevaux. Sachant que $1 \text{ kW} = 1,36 \text{ ch}$, un moteur annonçant 100 kW développe donc 136 ch. En revanche, comme les litres d'un réservoir de carburant, les kWh désignent une quantité d'énergie électrique stockée dans la batterie, laquelle se vide au fur et à mesure que le bloc électrique consomme les kilowatts disponibles.

2. Pourquoi parle-t-on de kWh utiles pour une batterie de voiture électrique ?

Quel que soit son usage (téléphone, outils de bricolage, voiture, etc.), une batterie affiche une capacité totale, exprimée en Wh pour les petites ou kWh pour les grandes. Seulement, pour éviter de l'endommager et préserver sa durée de vie, on ne la vide jamais complètement, même si l'indicateur de charge affiche 0 %. C'est cette capacité "utile", donc utilisable sans l'endommager, que certains constructeurs précisent. Par exemple, l'accumulateur d'une Peugeot E-208 de 136 ch affiche 50 kWh de capacité totale, mais la quantité d'électricité vraiment utilisable entre deux charges n'est que de 46,3 kWh.

3. Comprendre les câbles de recharge pour les voitures électriques

Le câble Mode 2, qui intègre un boîtier électronique de contrôle, permet de connecter votre voiture à une prise domestique pour une recharge lente (maxi 2,4 kW, 3 kW avec prise Green'Up Le-grand). Il est souvent proposé en option. Fourni avec la voiture, le câble Mode 3 permet de se raccorder à une box dédiée (maxi 22 kW, parfois 43 kW). Enfin, le câble Mode 4 est intégré aux superchargeurs en courant continu, que l'on trouve surtout sur les autoroutes.

4. Que signifie la "puissance de charge acceptée" d'une voiture électrique ?

Il ne faut pas confondre la puissance que peut délivrer une borne (jusqu'à 350 kW, voire plus) et la puissance acceptée par la batterie de sa voiture ! Car



tous les accumulateurs ne se rechargent pas à la même vitesse. Cela dépend de sa technologie et de sa capacité – généralement, plus elle est importante, plus elle accepte une grosse puissance. Les rares batteries fonctionnant en 800 V (Porsche Taycan, Kia EV6, etc.) acceptent de plus fortes puissances que la majorité des accumulateurs, qui fonctionnent en 400 V. Tous les constructeurs annoncent la puissance maxi qu'accepte la batterie dans des conditions optimales (température et charge de la batterie). En général, cette puissance maxi baisse très sensiblement au-delà de 50 % de charge.

5. Comprendre les type de prise d'une voiture électrique

S'il n'existe qu'un type de pistolet à carburant, il existe plusieurs types de branchement pour recharger une voiture électrique, que l'on appelle des connecteurs. Celui baptisé type 2 est le plus répandu en Europe. Il permet d'obtenir une puissance de charge jusqu'à 22 kW chez soi, et 43 kW sur les bornes publiques pour certains modèles. Ensuite, la prise Combo ou CCS (Combined Charging System) devenue standard en Europe, ajoute au connecteur Type 2 deux contacts supplémentaires pour profiter des superchargeurs (jusqu'à 350 kW). À côté de ces prises les plus courantes, il existe quelques cas particuliers, comme le connecteur CHAdeMO, conçu au Japon.

6. Est-il plus compliqué de faire le plein d'électricité que d'essence ?

Pour remplir un réservoir d'essence, il suffit de mettre la quantité de carburant correspondant à sa taille, et cela ne prend que quelques minutes. En électrique, ce n'est pas forcément plus compliqué, mais il faut tout de même

trouver une borne, avoir le bon câble et, surtout, c'est bien plus long. Par exemple, il faut plus de 20 heures pour faire le plein d'une Peugeot E-208 sur une prise domestique 220V, temps qui tombe à 8h30 à la maison sur une Wallbox 7,4 kW, ou encore, au mieux, une grosse demi-heure sur les bornes rapides des autoroutes, pour une recharge de 10 à 80 %.

7. Pourquoi les temps de charge d'une voiture électrique varient-ils ?

Plusieurs facteurs entrent en jeu. La météo d'abord, car les batteries n'aiment ni le froid ni le chaud, ce qui limite la puissance de charge acceptée et rallonge donc la durée pour remettre la même quantité d'énergie. Ensuite, la charge de la batterie elle-même : plus elle se remplit, plus elle est longue à charger. C'est pourquoi la charge sur une borne rapide de 80 à 100 % prend souvent autant de temps que celle de 10 à 80 %.

8. L'importance du chargeur embarqué dans une voiture électrique

Une batterie ne peut se charger qu'avec du courant continu. Les Superchargeurs (50 kW et plus), majoritairement placés sur les autoroutes, délivrent directement ce courant continu. Mais à la maison (Wallbox) ou sur la voirie, la très grande majorité des bornes de charge délivrent du courant alternatif, avec une puissance allant de 3,7 kW à 22 kW (43 kW pour certaines Renault Zoe). Pour convertir ce courant alternatif en courant continu assimilable par la batterie, les voitures électriques disposent toutes d'un chargeur embarqué, qui est en fait un convertisseur de courant. Mais ils n'acceptent pas tous la même puissance maximale venant du réseau. Certains se limitent à 7,4 kW (courant monophasé, comme il l'est à nos domi-

ciles), d'autres acceptent 11 kW ou 22 kW, ces dernières puissances étant en triphasé – rarement disponibles pour les particuliers, plutôt sur les bornes de la voirie. C'est donc bien le chargeur embarqué qui limite la puissance de charge en dehors des bornes rapides. Il ne sert, par exemple, d'avoir un câble compatible 22 kW si le chargeur embarqué n'accepte que 11 kW, comme c'est le cas sur le Peugeot E-3008.

9. Les bornes de recharge ne sont-elles pas toutes les mêmes ?

Les bornes diffèrent selon leur puissance de charge. Celles en courant alternatif délivrent jusqu'à 22 kW, avec quelques rares 43 kW sur lesquels seule la Renault Zoe peut se charger. Pour s'y brancher, il faut disposer d'un câble Mode 3. Les chargeurs "rapides" en courant continu débutent à 50 kW et montent jusqu'à 350 kW, et bientôt plus. Ici, le câble est intégré à la borne. On peut aussi se connecter à certains Superchargeurs Tesla.

10. Comment paye-t-on à une borne de recharge pour voiture électrique ?

Les bornes qui acceptent la carte bleue sont encore rares (mais leur nombre augmente), et leur fonctionnement complexe. La plupart obligent à passer par une application (parfois via un QR code) ou à s'inscrire au réseau de distribution de la borne (Ionity, TotalEnergies, etc.). Le plus simple est de se procurer une carte de type ChargeMap : elle permet de se connecter à la plupart des réseaux existants, tout en profitant de l'application du même nom qui donne beaucoup d'infos sur les bornes (état, disponibilité, tarif, etc.). Chez Tesla, et les modèles récents acceptant le "plug and charge", c'est bien plus simple : on branche... et c'est tout.

MESSENGER, WHATSAPP, TELEGRAM...

Ces arnaques qui pullulent mais que vous pouvez éviter

Les applications de messagerie comme WhatsApp, Facebook Messenger, Telegram, Signal et Instagram ont révolutionné notre façon de communiquer. Mais attention aux mauvaises surprises ! Ces plateformes sont aussi le terrain de jeu favori des escrocs en ligne, prêts à tout pour dérober votre argent ou vos informations personnelles. Hameçonnage, faux investissements, rançongiciels... Vous pensiez pouvoir échanger en paix sur Messenger ou WhatsApp ? Détrompez-vous.

Imaginez : vous recevez un message WhatsApp d'un soi-disant ami en galère financière, une proposition d'investissement insolite sur Telegram, ou encore une demande suspecte d'assistance technique via Facebook Messenger. Méfiance, il s'agit très probablement d'une tentative d'arnaque ! Les applications de chat comme WhatsApp, Messenger ou Signal sont infestées de cyberpirates malins comme des singes, qui rivalisent d'imagination pour piéger leurs victimes. Leur unique but ? Mettre la main sur votre argent durement gagné ou dérober vos données personnelles. Quel que soit votre service de messagerie instantanée préféré, de Facebook Messenger à Telegram en passant par Instagram ou même l'ultrasécurisé Signal, personne n'est à l'abri de ces attaques sournoises. Les cyberpirates jouent sur notre fibre émotionnelle et notre confiance pour mieux nous embobiner. Mais pas de panique ! En connaissant leurs techniques, vous pouvez les contrer et protéger aussi bien vos économies que votre vie privée. Clubic épulche pour vous les types d'arnaques les plus fréquentes sur WhatsApp et les autres apps de chat. Vous saurez les identifier, les esquiver, et réagir si jamais vous en êtes victime.

PANORAMA DES ARNAQUES QUI SÉVISSENT SUR LES MESSAGERIES INSTANTANÉES

Les applications de messagerie comme WhatsApp ou Telegram croulent littéralement sous les tentatives d'escroquerie, qui touchent encore un Français sur 5, en tout genre. On ne compte plus les variantes, mais certains grands classiques reviennent sans cesse.

Le faux-ami dans le besoin

En tête du palmarès, l'insupportable arnaque à « l'ami » soi-disant dans le besoin, ou l'enfant chéri en détresse qui débarque comme un cheveu sur la soupe sur WhatsApp ou Messenger pour mendier quelques billets.

Le support technique bidon

Autre grand favori des filous 2.0 : le coup du faux support technique, où un soi-disant conseiller vous contacte via Instagram ou Signal pour un prétendu problème urgent à régler sur votre compte.

Les « Yahoo Boys »

Les escrocs font aussi fureur sur les apps de dating intégrées aux messageries type Facebook Dating, avec des profils charmeurs qui cachent bien leur jeu. Coucou aussi les princes nigériens



version Telegram, et autres spams à l'héritage inattendu !

Les placements financiers miraculeux

Très tendance aussi, les tentatives de phishing avec des liens piégés se multiplient sur Messenger et consorts, tout comme les bonnes affaires financières (cryptomonnaies, placements miracle) trop belles pour être vraies sur Telegram ou Signal.

Offes d'emploi, jeux-concours et autres scams

Gare également aux sondages et jeux-concours en toc, aux propositions d'emploi malhonnêtes et aux pièces jointes fourrées de virus qui traînent sur WhatsApp ! Sans oublier les imposteurs qui piratent le compte Facebook de votre entourage, les maîtres-chanteurs amateurs de Messenger, les spambots sur Telegram et les éternels scams à la nigérienne recyclés sur Instagram. En résumé, c'est toute une faune numérique mal intentionnée qui prolifère sur nos messageries préférées !

LES BONS RÉFLEXES POUR NE PAS SE FAIRE AVOIR SUR WHATSAPP ET LES AUTRES APPS

Vous l'aurez compris, les arnaques pullulent sur les messageries type WhatsApp ou Telegram. Mais quelques précautions de bon sens permettent de les déjouer dans la majorité des cas.

À fuir : les messages non-sollicités

La règle d'or : se méfier comme de la peste des messages non-sollicités, qu'ils atterrissent sur votre WhatsApp, Mes-

senger ou autre. Surtout s'ils contiennent des liens bizarres ou des demandes d'argent.

À vérifier : l'identité des contacts

Autre réflexe salvateur : toujours vérifier l'identité d'un contact avant d'engager la conversation, les brouteurs adorent usurper vos proches. Un vrai ami ne refusera pas un appel vidéo ! Et à propos d'appel vidéo, les appels qui proviennent de personnes qui ne sont pas dans vos contacts ne sont jamais bien intentionnés. On ne le répètera jamais assez : on ne parle pas aux inconnus.

À renforcer : vos identifiants

Pensez aussi à verrouiller tous vos comptes (WhatsApp inclus) avec des mots de passe solides et si possible une authentification en deux étapes.

À refuser : donner vos coordonnées bancaires

Promesses trop alléchantes sur Telegram, pression d'un pseudo-conseiller sur Instagram, méfiance absolue ! Un vrai service client n'opère jamais de la sorte. N'oubliez pas qu'aucun organisme financier ne vous demandera de lui communiquer vos coordonnées bancaires ou vos identifiants.

À suivre : votre instinct

De manière générale, fiez-vous à votre instinct. Si un détail, même insignifiant, vous semble louche sur Signal ou Messenger, n'hésitez pas. Coupez court à l'échange, signalez le profil et parlez-en à vos amis pour les alerter.

ARNAQUES SUR LES MESSAGERIES INSTANTANÉES : COMMENT AGIR SI VOUS ÊTES PIÉGÉ

Malgré toute votre vigilance, une arnaque sur WhatsApp ou Telegram peut hélas vous avoir dans ses filets. Pas de panique, ni de honte à avoir. L'essentiel est de réagir vite.

Signaler l'escroc à la plateforme

Première chose à faire : signaler le fraudeur à la messagerie en question (sur le profil WhatsApp, dans les paramètres Telegram ou Messenger...) et le bloquer.

Faire opposition auprès des organismes de paiement

Dans la foulée, prévenez votre banque, surtout si vous avez donné vos coordonnées bancaires ou effectué un virement. Elle pourra faire opposition et suivre les mouvements suspects. Contactez aussi le service de paiement concerné (PayPal, Lydia...) le cas échéant.

Modifier tous vos accès

Autre priorité : sécurisez vos comptes en changeant immédiatement tous vos mots de passe (WhatsApp, mais aussi mail, réseaux sociaux...) et en analysant les paramètres de sécurité.

Déposer plainte

Enfin, même si c'est désagréable, déposez plainte dès que possible, en vous rendant au commissariat

Mots fléchés

Jeunes cochons		Quartier de maisons identiques		Godiche		Souillée		Innovatrice		Sans foi, ni loi		Religieux	
Expansion démographique intolérable				Vainqueur de Trafalgar						Certain roule dessus			
												Poissons préparés souvent à l'américaine	
Lamentation		Désert rocheux				Natte		Buccale					
		Bêtise											
										Renvoi incongru			
										Chemin de parc			
Coupe de cheveux								Sodium			Petit tour		
Armée levée par des seigneurs féodaux											Mot de passe		
			Poème lyrique				Conducteur						
							Points cardinaux						
Tarif	Conséquence des 35 heures		Agent incorruptible (Eliot)					Pronom personnel					
			Aiment les étrangers					Arbres					
				Type de moteur diesel	Réceptions								Refaites
					Interrompre								
Vectrice de trypanosomiasis humaines							Elle peut être du logis				Foyers ardents	Règle	
Vaste													
						Cité engloutie			Vagabondant	Terme de bière générique anglaise			
						Boisson							
Coup de pied au rugby	Petit rendez-vous	Département picard					Petit officier	Longue épée					
		Animal ovipare						Fleuve sibérien					
				Perdre de son éclat						Rivière espagnole			
										Cantique			
Virus du SIDA				Muse de la musique								Trou normand	
Interdit dorénavant en France (dommage)	Ville du Valais					Continent qu'on dit vieux ?	Pièges à poisson						
	Éliminèrent												
				Enleva des engins de malheur							Note de musique		
											Cobalt		
Qualité d'huiles				Plusieurs pour une rivière			Faux marbre					Pourpre	
Roi des dieux							Une côte française						
				Dieu de l'Amour					Décédé				
				Durée					Désira				
Division du Zodiaque		Muet	Partie d'un canon		Agis						Pour remplacer	Étendue de sable	
						Rémunération				Prise			
						Équerre				Fin d'infinitif			
On doit le porter fièrement et le défendre				Comme				Pénis					
Moite						Apostillés							

La consommation de gaz naturel en hausse de 11,9 % de janvier à avril

La consommation de gaz naturel de la Chine a connu une forte croissance au cours des quatre premiers mois de 2024, totalisant 143,73 milliards de mètres cubes, soit une hausse annuelle de 11,9%, a annoncé la Commission nationale du développement et de la réforme. Pour le seul mois d'avril, la consommation a augmenté de 11,8% par rapport à la même période l'année dernière pour atteindre 35,46 milliards de mètres cubes, selon la commission. Le pays a produit 83 milliards de mètres cubes de gaz naturel pendant la période janvier-avril, soit une hausse de 5% sur un an, a indiqué le Bureau d'Etat des statistiques (BES). La Chine a par ailleurs importé 43 millions de tonnes de gaz naturel au cours de la même période, en hausse de 20,7% en glissement annuel, selon le BES.

ENVIRONNEMENT

L'ONU appelle la communauté internationale à sauver les océans

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté samedi la communauté internationale à prendre des mesures urgentes pour sauver les océans en difficulté. "L'océan soutient et renforce toute vie sur Terre, mais notre océan est en difficulté. Et nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes", a déclaré le chef de l'ONU dans un message marquant la Journée mondiale des océans, célébrée chaque année le 8 juin de chaque année. M. Guterres a souligné l'impact du "changement climatique qui provoque la montée des eaux", qui, non seulement menace "l'existence même des petits Etats insulaires en développement et des populations côtières", mais aussi "des phénomènes météorologiques extrêmes qui nous affectent tous". "L'acidification des océans qui détruit les récifs coralliens", compte parmi les autres défis, a-t-il ajouté, "ce qui met en péril, la biodiversité marine et le tourisme local, et le développement côtier non durable, la surpêche, l'exploitation minière en eaux profondes, la pollution incontrôlée et les déchets plastiques qui ravagent les écosystèmes marins dans le monde entier", a-t-il poursuivi. M. Guterres a qualifié l'accord conclu dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour "la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale", adopté en juin dernier, comme "le nouveau traité sur la gouvernance des océans le plus important depuis des décennies". Soulignant l'importance du Sommet de l'avenir de cette année et de la Conférence des Nations Unies sur les océans prévu l'année prochaine en France, M. Guterres a en outre appelé les gouvernements, les entreprises, les investisseurs, les scientifiques et les communautés à "s'engager à prendre des mesures pour restaurer et protéger nos précieux écosystèmes marins et côtiers".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Cinq morts et 283 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 283 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures à travers différentes régions du pays, selon un bilan rendu public dimanche par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec deux morts et quatre blessés, suite à une collision entre deux véhicules dans la daïra de Tazoult, précise la même source. Par ailleurs et durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile ont repêché le corps sans vie d'une personne noyée au niveau d'une la plage interdite à la baignade à Ain Turk, dans la wilaya d'Oran. Les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de cinq incendies urbains et industriels et divers dans les wilayas de Khenchela, Batna, Relizane, El Tarf et In Guezzam, note la même source.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 10 juin 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



PRÉSIDENTIELLE/ RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

Lancement de l'opération mercredi prochain par l'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) procèdera au lancement de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, mercredi prochain, en prévision de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain, a annoncé dimanche le président de cette Autorité, M. Mohamed Charfi. «Le 12 juin je me déplacerai dans une des communes d'Alger ou dans les wilayas limitrophes pour lancer officiellement l'opération de révision des listes électorales qui s'étalera jusqu'au 27 du même mois», a indiqué le président de l'ANIE qui intervenait sur les ondes la chaîne 3 de la Radio nationale. Il a précisé avoir signé l'arrêté de mise en place de la commission de révision des listes électorales dans chaque commune, juste

après la signature, par le président de la République, du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. A cette occasion, M. Charfi a lancé un appel aux jeunes « pour s'inscrire sur les listes électorales et disposer de leur carte d'électeur». S'agissant de l'opération de retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les candidats à la candidature, il a précisé que «les fiches de souscription sont dotées d'un numéro de série et sont répertoriées au niveau de l'ANIE au nom du postulant afin de barrer la route à toute tentative de fraude». M. Charfi a fait savoir que «ces fiches de souscription sont suivies au jour le jour grâce à une application informatique mise en place par l'ANIE, de manière à

ce que ces formulaires ne soient pas utilisés par d'autres postulants», ce qui «garantit la sécurité au niveau des souscriptions et d'authentification des signataires». A une question sur l'adoption «d'un discours apaisé» lors de la campagne électorale, le président de l'ANIE a rappelé à ce propos qu'une «Charte d'éthique a été signée par les chefs de parti ainsi que les cinq candidats à la l'élection présidentielle de 2019», soulignant que cette Charte a été également signée «par deux fois par M. Abdelmadjid Tebboune en tant que candidat et en tant que président de la République élu». M. Charfi a indiqué que cette Charte a été inscrite au niveau de l'ANIE sur le titre, «le Livre d'or de la construction démocratique».

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Une position africaine commune pour corriger l'injustice historique à l'égard du continent

Le Secrétaire général du ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Lounès Magramane a affirmé, dimanche, qu'une position africaine commune était un atout important reflétant la volonté commune des 55 Etats membres de l'Union africaine (UA), et visant notamment à corriger l'injustice historique à l'égard du continent. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la Réunion préparatoire au niveau des experts de la 11e Réunion ministérielle du Comité des dix chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (C10) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies qui se tiendra lundi, M. Magramane a souli-

gné que "le large soutien dont bénéficie la position africaine commune au sein des Etats membres de l'ONU et des différents groupes d'intérêts est une sérieuse reconnaissance de la légitimité et de l'importance de la revendication de l'Afrique telle que formulée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte". Il a également relevé que cette réunion "se tient en une conjoncture délicate marquée par de sérieuses menaces, la dernière en date étant la violation continue des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU par l'occupant israélien, son mépris du droit international et des décisions de la Cour internationale de justice, malgré la dénonciation et les multiples

appels internationaux à prendre des mesures immédiates et efficaces pour mettre fin à l'agression barbare à Ghaza". "La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies est désormais une nécessité absolue", a soutenu M. Magramane, estimant que "la relance des négociations gouvernementales internationales dans ce cadre revêt une importance capitale". Dans ce contexte, M. Magramane a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé, à maintes occasions, notamment dans son discours lors des travaux de la 78e session ordinaire de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, tenue en septembre dernier à New York, que "la relance des négociations

internationales concernant la réforme du Conseil de sécurité selon une approche globale et intégrée doit être une priorité pour la communauté internationale, afin d'aboutir à un consensus sur une véritable réforme garantissant une représentation plus transparente, ce qui confirme l'engagement de l'Algérie en faveur de la position africaine commune pour mettre un terme à l'injustice historique à l'égard du continent africain". Il a appelé tous les participants, "à saisir l'opportunité de cette réunion pour insuffler une forte dynamique aux démarches collectives et apporter tout l'appui à la position commune pour gagner le pari et répondre aux attentes des peuples africains".

EN PRÉVISION DE AID EL-ADHA

La CNR annonce le versement anticipé des pensions des retraités

Les allocations et pensions des retraités et des ayants-droit seront versées par anticipation, en prévision de Aid El-Adha, suivant un calendrier exceptionnel allant du 11 au 14 juin, en comptabilisant les récentes augmentations décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué dimanche un communiqué de la Caisse nationale des retraites (CNR). "Le CNR informe l'ensemble des retraités et des ayants-droit bénéficiaires

d'une allocation ou d'une pension de retraite, que ces dernières seront versées par anticipation sur leurs comptes bancaires et postaux, en prévision de Aid El-Adha, durant la période allant du 11 au 14 juin 2024 au lieu de la période habituelle (15 au 26 de chaque mois), et ce suivant un calendrier exceptionnel". Selon le calendrier, les pensions et allocations de retraite seront versées le 11 juin 2024 au profit des titulaires de comptes bancaires, et le 12 juin (au lieu des 15,

16 et 17 juin) et 13 juin (au lieu des 18, 19, 20 et 21) pour les titulaires de comptes postaux. En outre, les allocations et pensions de retraite versées habituellement les 22, 23, 24, 25 et 26 seront versées le 14 juin. Ces allocations et pensions de retraite seront versées en comptabilisant les récentes augmentations décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec effet rétroactif à partir du mois de mai 2024, note le communiqué.